

LE MAGAZINE D'INFORMATION ANNUEL DE L'ASSOCIATION VOSGIENNE
POUR LA SAUVEGARDE DE L'ENFANCE, DE L'ADOLESCENCE ET DES ADULTES

l'Autre, c'est Nous!

DE L'ENFANT À L'ADULTE



AVSEA • N° 126 • ANNÉE 2022



AU SOMMAIRE

LE MOT DU PRÉSIDENT	> PAGE 3
EDITO DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	> PAGE 4
ORGANIGRAMME AVSEA	> PAGE 5
GOVERNANCE ASSOCIATIVE	> PAGE 6
DIRECTION GÉNÉRALE	> PAGE 7
LES PRINCIPAUX PARTENAIRES DE L'AVSEA	> PAGE 8
LE COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE DE L'AVSEA	> PAGE 9
UN PROJET ASSOCIATIF EN MOUVEMENT	> PAGE 10
LE RÉFÉRENT ADMINISTRATEUR > BÉNÉVOLE ASSOCIATIF	> PAGE 11
MADAME MONIQUE RINDERNECK, A REÇU L'INSIGNE DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE	> PAGE 12
COUP'S DE POUCE : DÉCOUVRIR "L'AUTRE" PAR HASARD	> PAGE 13

LA VIE DES DISPOSITIFS

CÈDRE > L'APPROCHE DU PSYCHO TRAUMATISME	> PAGE 15
MDAJA > MFR DE SAULXURES ET MAISON DES ADOS, UN PARTENARIAT POUR LES JEUNES EN ZONE RURALE	> PAGE 16
LA CROISÉE > UN ACTEUR ESSENTIEL DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES USAGERS	> PAGE 17
DAPJ > LE POINT CONSEIL BUDGET... C'EST QUOI ?	> PAGE 18
DISPOSITIF ENFANCE ET HANDICAP > PROMOUVOIR L'ACCÈS A LA CULTURE	> PAGE 19
DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP > UNE ÉQUIPE MÉDICO-SOCIALE QUI S'AGRANDIT	> PAGE 21
DISPOSITIF ADULTE ET HANDICAP > L'IMPOSSIBLE N'ÉTANT PAS SAVS...	> PAGE 22

NOS ACTIONS DE MISE EN COHÉRENCE DES COMPÉTENCE

DIRECTION GÉNÉRALE > LE NUMÉRIQUE CATALYSEUR DE L'AMÉLIORATION CONTINUE	> PAGE 25
DIRECTION GÉNÉRALE > L'INNOVATION SOCIALE	> PAGE 27
DISPOSITIF ADULTES HANDICAP > MISE EN DYNAMIQUE DU DISPOSITIF	> PAGE 29

CARTES D'IDENTITÉ DES DISPOSITIFS

DISPOSITIF CÈDRE > PARCOURS D'ENFANTS ET TRAJECTOIRES DE VIE	> PAGE 32
DISPOSITIF CÈDRE > CENTRE ÉDUCATIF RENFORCÉ NOMADE	> PAGE 33
DISPOSITIF MDAJA > MAISON DES ADOLESCENTS ET JEUNES ADULTES	> PAGE 34
DISPOSITIF DAPJ > DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PROTECTION JURIDIQUE	> PAGE 35
DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP	> PAGE 36
DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP > SECTEUR PARCOURS D'EMPLOI	> PAGE 37
DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP > SECTEUR TRAVAIL PROTÉGÉ	> PAGE 38
DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP > SECTEUR HABITAT ET VIE SOCIALE	> PAGE 39
DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP > ASSOCIATION LES GEMOIS VOSGIENS	> PAGE 41
DISPOSITIF ENFANCE ET HANDICAP > IME JEAN POIROT	> PAGE 42
DISPOSITIF ENFANCE ET HANDICAP > LES ÉPILOBES & SESSAD	> PAGE 43
DISPOSITIF ENFANCE ET HANDICAP > UEMA & UEEA	> PAGE 44
DISPOSITIF ENFANCE ET HANDICAP > LA CROISÉE & SÉPIA	> PAGE 45
DISPOSITIF ENFANCE ET HANDICAP > CSAPA & CAARUD	> PAGE 46
GLOSSAIRE	> PAGE 47
LES ANNONCEURS	> PAGE 47



Certification PEFC

La certification PEFC garantit que le papier utilisé pour vos impressions provient de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. La priorité au développement durable conduit aujourd'hui à raisonner sur de nouveaux critères tels que la protection de l'environnement, le cycle de vie des matériaux, leur recyclage ou leur impact énergétique. La certification PEFC: une nouvelle preuve de notre responsabilité environnementale. Pour une gestion durable de la forêt!

Responsable de publication : Nicolas SABATINI, Directeur Général de l'AVSEA

Coordnatrice de la Communication : Sylvianne Mangel

Crédits photos : AVSEA

Conception graphique : DargDesign - Anould

Impression : l'Ormont-Imprimeur sur du papier Clairefontaine - Saint-Dié-des-Vosges



LE MOT DU PRÉSIDENT



De juin 2021 à juin 2022, une nouvelle année s'est (vite) écoulée. Je suis ravi de vous retrouver, au travers de ce magazine, qui illustre, une fois encore, la mobilisation de toutes et tous au sein de l'AVSEA au profit des Personnes accompagnées et avec pour cadre d'inscription les orientations de notre Projet Associatif !

Mes vœux, en ce début d'année 2022, avaient été l'occasion d'un retour sur 2021 et d'une projection sur l'année à venir, que nous espérons tous bien meilleure que les deux précédentes !

2021 a encore été traversée par les impacts de la pandémie de Covid 19, entravant très largement le vivre ensemble au sein de notre société et, de fait, au sein de l'AVSEA et sur son Territoire. Seuls quelques épisodes de répit ont parfois permis un début de retour à la vie ordinaire.

À cet endroit, mes amis Administrateurs, Membres du Bureau et moi-même tenons à remercier l'ensemble des professionnels de l'Association, qui ont su faire face, tout du long de cette année faite de « stop and go ».

Sous l'effet de variants plus contagieux, nous aurons connu quelques situations de clusters et l'activité de certains établissements et services s'en est trouvée impactée.

La crise sanitaire a peu à peu basculé dans un temps long face auquel il nous faut nous adapter pour continuer à avancer. Autrement dit, il va nous falloir apprendre à vivre avec !

Dans le cadre de ce « Mot du Président » et loin de toute exhaustivité, je souhaiterais procéder à trois focus qui me paraissent importants : deux orientations stratégiques décidées au cours de 2021 et qui nous mobilisent en 2022 ainsi qu'un temps fort de notre Vie Associative et Institutionnelle.

La première orientation concerne le Dispositif Enfance et Handicap.

Suite au départ de David SZARYK, à fin mars 2020, le principe du recrutement d'un personnel de l'Éducation Nationale, mis à disposition par cette dernière, avait été acté et un processus de recrutement en remplacement du poste laissé vacant avait été lancé.

Malheureusement, après deux cycles de « Mouvement » au sein de l'Éducation Nationale, nos recherches sont demeurées infructueuses. Au regard de ces expériences et après une nouvelle analyse des potentialités de recrutement à ce poste, les Services de l'Éducation Nationale et nous-mêmes, nous sommes rejoints quant

à l'impossibilité de pouvoir pourvoir ce poste à court ou moyen terme.

Face à cette situation, nous avons conjointement pris la décision de renoncer au recrutement d'une Direction mise à disposition par l'Éducation Nationale. De ce fait, nous avons procédé à une publication de poste de Direction, exclusivement portée par le Dispositif Enfance & Handicap de l'AVSEA à la rentrée de septembre 2021. Le processus de recrutement a abouti au cours du premier semestre 2022 et Monsieur Kévin COLIN prendra la suite de Madame Véronique VIRY au terme de l'année scolaire 2021/2022.

Parallèlement, les modalités de coordination et de supervision des Enseignants détachés au sein du Dispositif se construisent avec les Services de l'Éducation Nationale.

Au sortir de ce processus, l'objectif fixé à la nouvelle Direction du Dispositif Enfance et Handicap sera d'accompagner les mutations nécessaires de ce dernier en matière d'inclusion des enfants en situation de handicap et de réponse aux besoins d'accompagnement territoriaux du Département des Vosges.

La seconde orientation concerne le Dispositif Adultes & Handicap.

Début 2021, tenant compte des évolutions du cadre réglementaire, l'AVSEA a pris la décision d'amorcer une démarche de réflexion quant à l'évolution du Dispositif Adultes & Handicap et de son organisation dans une optique d'accompagnement beaucoup plus transversal.

Cette démarche, qui s'est appuyée sur la participation active de l'équipe de Direction du Dispositif, est accompagnée par le Dr Jean-Paul CHABANNES, dans la continuité de ses interventions auprès des équipes de terrain du Secteur Parcours d'Emploi du Dispositif.

Dans le cadre de ses travaux, il a été amené à formuler plusieurs préconisations organisationnelles qui ont alimenté les réflexions des Membres du Bureau et de la Direction Générale. À l'issue de ce processus, plusieurs axes d'évolution et de structuration organisationnelle du Dispositif Adultes & Handicap ont été adoptés.

Ces derniers se fondent sur le principe du développement et de l'animation de véritables « Expertises Métiers », telles que « l'insertion professionnelle adaptée » ou encore une « approche transversale de la relation d'accompagnement » du parcours de vie des Publics Adultes en situation de Handicap.

Nous rentrons aujourd'hui dans un processus de co-construction fine avec les Membres

de l'équipe de Direction et d'encadrement du Dispositif, dans le champ de responsabilité que l'Association souhaite leur confier. Ainsi, Monsieur Florent PREVOST, qui a pris la suite de Monsieur Guillaume BERTOLOTTI à la Direction du Dispositif au cours du premier trimestre, accompagné des Messieurs Romain BOUVIER et Alain MATHMANN, conduisent actuellement une première mission consistant à préfigurer ce « nouveau » Dispositif et ce, préalablement à la mise en œuvre effective de la nouvelle organisation retenue.

Enfin, sur le plan de la Vie Associative et Institutionnelle, je souhaiterais souligner la révision des Statuts associatifs et la construction de leur Règlement Intérieur.

Ce chantier a pris sa source fin 2020. Il a nécessité un travail conséquent au cours du premier quadrimestre 2021 et s'est concrétisé lors de notre Assemblée Générale Extraordinaire du 18 juin.

Il a été conduit par une Commission mixte, composée de Jean-Marie DEL GENINI, François PICOCHÉ, Daniel RODRIQUE, Zoé CAILLE, Sylvianne MANGEL et Jean-Christ ALBERT. Ils ont par ailleurs été accompagnés par Maître Diane MORINI-CHANTREAU du Cabinet FIDAL.

Les principaux objectifs visés ici étaient de poser, de manière claire et structurée, le cadre de mission et de fonctionnement de chacune des Instances délibérantes de l'AVSEA, de permettre une souplesse de fonctionnement qui garantisse le « fait associatif », dans un environnement qui exige toujours plus de réactivité, de mettre en valeur le fonctionnement institutionnel de l'AVSEA et enfin, d'anticiper ainsi que de garantir la continuité de fonctionnement des Instances en cas de situation exceptionnelle.

Ces travaux se sont conclus au cours du premier quadrimestre 2022, dans une même dynamique, par la construction et l'approbation du Règlement Intérieur des Statuts Associatifs, dont la finalité est de préciser certains points d'application des dispositions visées par les Statuts.

Au-delà de leur importance pour notre Association, je pense que ces réalisations illustrent parfaitement le principe de « Gouvernance Mixte » posé par notre Projet Associatif, notamment en ce que **« l'articulation entre Bénévoles et Professionnels nourrit la façon d'agir ».**

Le Président de l'AVSEA
Dr François CONRAUX

EDITO DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



Agir et innover au profit des plus vulnérables, oui... mais avec qui ?

Chères lectrices, chers lecteurs, fidèles à notre Association,

Au sortir de deux années éprouvantes de « crise sanitaire » et à l'instar de bien d'autres acteurs du secteur Sanitaire, Social et Médico-Social, l'AVSEA doit aujourd'hui faire face à une nouvelle crise : celle des vocations.

Je ne fais pas référence ici aux difficultés rencontrées par le bénévolat associatif, qui souffre, depuis maintenant de longues années, de l'émergence de volontés d'engagement vers des modes plus informels, en dehors de toute organisation, ou encore de la diminution de l'engagement régulier au profit d'un engagement plus ponctuel, quoique ...

Non, j'évoque ici la crise des métiers du secteur Sanitaire, Social et Médico-Social ! Il ne s'agit pas d'une crise de l'emploi, car des postes à pourvoir, il n'en manque pas ...

À contrario, force est de constater que la demande d'emplois, elle, s'atrophie de manière conséquente ! Depuis la rentrée de septembre 2021, il n'est plus rare d'observer, ici ou là, que des établissements ou des services se voient contraints de fermer partiellement ou totalement, pour des périodes plus ou moins longues, faute de disposer du Personnel nécessaire pour assurer les continuités de service. Tous les Territoires sont concernés et le Grand Est en particulier.

Sur fond de difficultés de recrutement généralisées sur l'ensemble des secteurs d'activité de notre économie, la situation rencontrée sur notre champ prend tout à fait la forme d'une crise de vocation. En effet, si les difficultés à recruter sont importantes, conserver nos professionnels relève également de la gageure. Nombreux sont les professionnels qui s'orientent vers de nouveaux projets de vie au sein desquels nos métiers ne tiennent plus de place.

Cet état de fait renvoie à des aspirations sociétales fortes auxquelles notre secteur ne fait pas exception. Ainsi, la reconnaissance, l'épanouissement et la qualité de vie au travail ainsi que la recherche d'un équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle sont aujourd'hui pleinement et ouvertement revendiqués.

Il va nous falloir nous y adapter et surtout savoir y répondre. Aujourd'hui, pouvoir développer ses compétences par la formation, bénéficier de la reconnaissance de son travail, travailler en autonomie et bénéficier de marge de manœuvre, pouvoir participer aux décisions, bénéficier de contenus de travail riches constituent de véritables critères d'attractivité pour les personnes en recherche d'emploi.

Nos métiers, par essence, peuvent et doivent pouvoir répondre à ces aspirations. À nous de mieux savoir les penser, les construire, les proposer et les présenter. La fonction Ressources Humaines a donc de beaux jours devant elle !

Toutefois, et c'est là que le bât blesse, au travers de ces aspirations, nous nous trouvons sur le haut de la pyramide des besoins de Maslow (besoins d'appartenance, d'estime et d'accomplissement) alors que, pour bon nombre des professionnels de notre secteur, les besoins de base (physiologiques et sécurité) ne sont parfois pas complètement satisfaits, ce en quoi le contexte actuel de forte inflation des prix constitue un renforçateur maximal !

La revalorisation salariale de l'ensemble des Professionnels du secteur Sanitaire, Social et Médico-Social constitue par conséquent une véritable urgence et le retard accumulé à cet endroit ne va pas dans le sens de la reconnaissance dont ils ont le plus grand besoin et que leur rôle dans le pacte social nécessite. Il en va du bon fonctionnement des structures au profit des plus vulnérables ! Ces alertes, importantes, ne doivent toutefois pas occulter les belles réalisations et la mobilisation des « forces vives » de l'AVSEA : Bénévoles, Professionnels, Partenaires et Personnes accompagnées. Ce Bulletin Associatif N°126 vous en offrira un aperçu.

En cela, il se veut constituer un vrai vecteur de valorisation des activités Sociales et Médico-Sociales et, surtout, de celles et ceux qui les portent !

Je remercie ici sincèrement l'ensemble des contributeurs à ce 126ème bulletin de l'AVSEA et vous souhaite une belle et agréable lecture !

Nicolas SABATINI,
Directeur Général de l'AVSEA

ORGANIGRAMME AVSEA



Les Établissements et Services gérés par les 6 Dispositifs AVSEA

Dispositif Cèdre - Parcours d'Enfants et Trajectoires de Vie :

- Hébergements Mineurs.
- Accompagnement des Jeunes Majeurs.
- Lieux d'Accueil Individualisé (LAI).
- Activités de Jour.
- Intervention Éducative Renforcée à Domicile (IERD).
- Accueil d'Urgence
- **CER NOMADE** : Centre Éducatif Renforcé

Dispositif d'Accompagnement et de Protection Juridique :

- **SMPM** : Service Mandataire à la Protection des Majeurs.
- **SDPF** : Service Délégués aux Prestations Familiales.
- **Service d'Accompagnement au Logement.**
- **Point Conseil Budget**

Maison des Adolescents et Jeunes Adultes (MDAJA)

- Siège basé à Epinal.
- Une antenne ouverte à Remiremont et une antenne à Saint-Dié-des-Vosges en partenariat avec SELIA Association

Dispositif Adultes & Handicap :

• Secteur Parcours d'Emploi : EMPLOI ACCOMPAGNÉ 88 CAP EMPLOI VOSGES :

Organisme de placement spécialisé au service des personnes handicapées et des employeurs - 5 Agences situées à Épinal, Neufchâteau, Remiremont et Saint-Dié-des-Vosges.

MADAPH : Mission d'Appui et de Développement de l'Alternance pour les Personnes Handicapées.

ZSA : Service de Solidarité Active.

• Secteur Travail Protégé :

ESAT : Etablissement et Service d'Aide par le Travail : Sous-traitance industrielle ; Productions et prestations extérieures

• Secteur Habitat et Vie Sociale

- Foyer La Résidence à Mirecourt.
- Foyer La Tuilerie à Epinal.
- Résidence Nausicaa à Epinal.
- Résidence Accueil à Saint-Dié-des-Vosges.
- **SAVS** : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale à Epinal.
- Convention pour la gestion et l'animation des 5 Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM) situés à Remiremont - Épinal - Mirecourt et Saint-Dié-des-Vosges (Gémois Vosgiens et Rêve Atypique)

Dispositif Enfance et Handicap

- **IME «Jean Poirot** » : Institut Médico Éducatif Fontenoy Le Château.
- **Les EPILOBES** : Hébergement d'Adolescents porteurs de troubles du spectre autistiques à Epinal.
- **SESSAD** : Service de Soins Spécialisés à Domicile pour enfants déficients intellectuels et porteurs de troubles du spectre autistique.
- **UEMA** : Unité d'Enseignement Maternelle pour Enfants Autistes.
- **UEEA** : Unité d'Enseignement Élémentaire pour Enfants Autistes.

Dispositif Addictologie La Croisée :

- **SEPIA** : Service d'Education, Prévention et Information en Addictologie.
- **CSAPA** : Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie.
- **CAARUD** : Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour les Usagers des Drogues.

GOVERNANCE ASSOCIATIVE

LE BUREAU

Président : **Docteur François CONRAUX**

Vice-Présidente : **Monique RINDERNECK**

Trésorier : **André HALTEBOURG**

Trésorier Adjoint : **Daniel RODRIQUE**

Secrétaire Générale : **Monique RINDERNECK**

Membres du bureau : **Jean-Marie DEL GENINI, Yvan LECLERC, Hélène LEFORT,**

Daniel MOINE, François PICOCHÉ, Bruno SMETRYNS

Le rôle des Membres du Bureau :

Les membres du Bureau assurent collégialement la gestion courante de l'Association. Ils préparent et s'assurent de la mise en œuvre par la Direction générale de la politique associative et de ses décisions, notamment :

- Déterminer et mettre en œuvre la politique associative notamment au travers du projet associatif,
- Préparer et déterminer les délibérations du Conseil d'Administration qui relèvent des pouvoirs de ce dernier,
- Étudier l'évolution de ses moyens en fonction des besoins recensés,
- Centraliser la gestion financière et salariale des établissements et services,
- Animer des études ponctuelles et des conférence-débats,
- Informer le public, les adhérents et les salariés de ses actions, par la diffusion du bulletin annuel,
- Développer les outils de communication des établissements et services,
- Assurer un soutien logistique pour les établissements et services pour les projets de toute nature.
- Autoriser des personnes à représenter l'Association, tant au niveau local qu'au niveau national dans les différentes instances dans lesquelles l'Association peut avoir un intérêt, compte tenu de son objet social et de ses activités à participer.

Le Conseil d'Administration :

Membre d'honneur : Christiane PETITJEAN

Membres élus :

BAUMGARTNER Odile, BILQUE Raymonde, CONRAUX François, DEL GENINI Jean-Marie, HALTEBOURG André, KERANGUEVEN Françoise, LECLERC Yvan, LEFORT Hélène, LHOPE Patrice, MOINE Daniel, PICOCHÉ François, RINDERNECK Monique, RODRIQUE Daniel, SMETRYNS Bruno, TIAGO-OHNIMUS Anna-Sophia, VILLAUME Michel.

Le rôle du Conseil d'Administration :

Il est investi de pouvoirs pour faire ou autoriser tous actes ou opérations permis à l'Association et qui ne sont pas expressément réservés à l'Assemblée Générale, dont notamment sur proposition du Bureau, par exemple :

- Définir les orientations de l'Association.
- Décider des créations, suppressions et modifications d'établissements et services,
- Décider des aliénations, acquisitions, cessions échanges et emprunts, sans limite de montant.
- Décider les opérations relatives à la conservation du patrimoine de l'Association,
- Arrêter les budgets soumis aux Autorités de Tarification et de Contrôle et soumis à l'approbation de l'Assemblée générale
- Proposer à l'Assemblée Générale la nomination des Commissaires aux comptes titulaires et suppléants.
- Établir les convocations aux Assemblées Générales et fixer leur ordre du jour.
- Nommer et révoquer les membres du Bureau.
- Approuver le règlement intérieur de l'Association.
- Consentir par écrit à un administrateur ainsi qu'au Directeur Général toute délégation de pouvoirs, de signature ou de représentation, pour une mission déterminée.
- Requérir l'ouverture d'une procédure de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaire lorsque l'Association est dans l'impossibilité de faire face au passif exigible avec son actif disponible.

Le rôle de L'Assemblée Générale

Convoquée en réunion Ordinaire :

L'Assemblée Générale entend le rapport moral, le rapport d'activité, le rapport financier, constitutifs du rapport de gestion et les rapports du Commissaire aux Comptes.

- Elle nomme les commissaires aux comptes titulaires et suppléants.
- Elle approuve le montant des cotisations proposées par le Conseil d'Administration.
- Elle approuve les comptes de l'exercice clos et donne quitus de leur gestion aux administrateurs.
- L'Assemblée Générale ordinaire procède à l'élection et à la révocation des administrateurs.

Convoquée en réunion Extraordinaire :

L'Assemblée Générale a compétence pour procéder à la modification des statuts, à la dissolution de l'Association et à la dévolution de ses biens, à la transmission universelle de son patrimoine, sa fusion ou à sa transformation.

Siège AVSEA
BP 51045

88051 ÉPINAL CEDEX

Tél. 03 29 34 45 42

Fax 03 29 34 79 54

Courriel : direction.generale@avsea88.com

DIRECTION GÉNÉRALE

LA DIRECTION

Directeur Général : **Nicolas SABATINI**
 Directrice Générale Adjointe : **Valérie VALENTIN**
 Assistante de Direction
 et Communication : **Sylvianne MANGEL**
 Responsable Administration RH
 et Paie : **Michèle POULMAR**
 Responsable des Moyens Généraux : **Stéphane DAVID**
 Responsable Qualité Associatif : **Jean-Christ ALBERT**

Responsable Développement RH
 et Relations Sociales : **Fabian CHRISTIANO**
 Chargée des Affaires Sociales : **Zoé CAILLE**
 Service RH : **Bénédicte MEYER, Aurélie SÉSÉ,**
Laure FERRARI
 Comptabilité Gestion : **Carole DIDIER**
 Accueil et Communication : **Marie-Jo BURDET &**
Aurore BUC

Les missions et attributions de la Direction Générale s'articulent autour de deux dimensions :

1. LA MISSION DE MANAGEMENT STRATÉGIQUE DU SIÈGE :

Interface entre les instances associatives (Bureau et Conseil d'administration), la Direction Générale assure le pilotage des orientations stratégiques et le portage des projets.

• Le rôle de pilotage stratégique

Cette mission repose sur le principe que seule une vision centralisée peut permettre d'apporter des réponses satisfaisantes en lien permanent avec la réalité de nos établissements, la Direction Générale porte la mission de pilotage stratégique associatif et ce, dans un contexte d'évolution forte des politiques publiques, visant à une rationalisation de la dépense et à une optimisation des financements. En ce sens, si les établissements et services constituent le cadre général de la mise en œuvre des projets dans une logique de décentralisation des structures au plus près des personnes accueillies, ils restent des moyens à adapter en permanence pour répondre au mieux à chaque situation particulière (évolution du besoin de prise en charge des usagers ou des financements). C'est cette vision de l'engagement inscrit au cœur de notre charte associative qui nous pousse à réfléchir en permanence sur l'ensemble de notre périmètre et à la mise en œuvre des complémentarités entre nos différents dispositifs d'accompagnement. Plus qu'une simple vision gestionnaire de niche ou d'opportunité, nous nous efforçons au quotidien de porter un développement harmonieux et en cohérence avec l'ensemble de nos valeurs associatives.

• Le rôle de veille

La Direction Générale assure un rôle de veille très diversifiée :

- Veille réglementaire concernant l'évolution des textes régissant notre secteur.
- Veille juridique en droit social, fiscal, comptable, ...

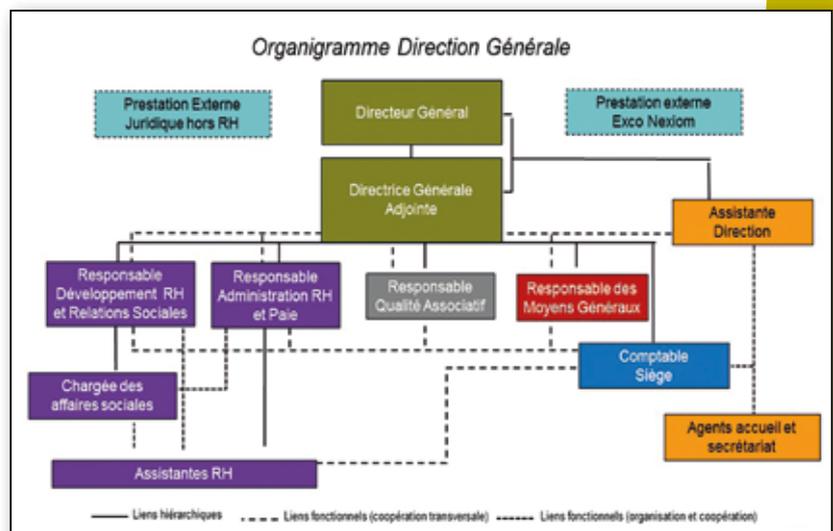
- Stratégique concernant les opportunités de développement.
- Le rôle de structuration et de management de la politique qualité.

La Direction Générale assure le suivi et l'animation des Plans d'Amélioration de la Qualité des établissements et services résultant de la première génération d'évaluations externes ainsi que du processus d'évaluation interne. Parallèlement et en support à cette démarche d'amélioration continue de la qualité, nous nous devons de structurer un véritable système d'assurance qualité associatif à même de garantir aux personnes que nous accompagnons ainsi qu'à nos partenaires financeurs, le meilleur niveau de qualité de prestations possible.

2. LA MISSION D'APPUI / SUPPORT DU SIÈGE :

Celle-ci s'articule autour de 5 axes :

- L'axe « Gestion financière et budgétaire »
- L'axe « Gestion des Ressources Humaines »
- L'axe « Gestion et optimisation des Moyens généraux »
- L'axe « Qualité, Responsabilité Sociétale de l'Entreprise »
- L'axe « Communication »



LES PRINCIPAUX PARTENAIRES DE L'AVSEA





LE COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE (CSE) DE L'AVSEA

Les missions du CSE

- Présenter les réclamations individuelles et collectives des salariés (les salariés peuvent s'adresser directement aux élus en envoyant un mail à questioncse@avsea88.com)
- Assurer l'expression collective des salariés

Le CSE a pour mission d'assurer une expression collective des salariés permettant la prise en compte permanente de leurs intérêts dans les décisions relatives à la gestion et à l'évolution économique et financière de l'entreprise, à l'organisation du travail, à la formation professionnelle et aux techniques de production.

- Attributions en matière de santé, sécurité et conditions de travail : Le CSE, dispose de prérogatives spécifiques dans les domaines de la santé, de la sécurité et des conditions de travail.

- Attributions en matière d'activités sociales et culturelles : Le CSE assure, contrôle ou participe à la gestion de toutes les activités sociales et culturelles établies dans l'entreprise (cantine, crèches, activités sportives, colonies de vacances, institutions de prévoyance...) prioritairement au bénéfice des salariés, de leur famille et des stagiaires, quel qu'en soit le mode de financement.

Le CSE, qui remplace les anciennes instances représentatives du personnel (CE, DP et CHSCT), a été mis en place suite aux dernières élections professionnelles qui se sont déroulées le 26 novembre 2019 et le 10 décembre 2019.

Vos représentants au CSE :

Collège	Siège	Candidats élus	Dispositif	Fonction au CSE
Ouvriers, Employés, Techniciens	Titulaires	Valérie RUEZ (CGT) Denis GERARDIN (CGT) Garence CHATON (CFDT) Sylvie GREMILLET (CGT) Gwennael LE PRETTRE (CFDT)	Cèdre Adultes & Handicap Adultes & Handicap Adultes & Handicap Adultes & Handicap	Membre Membre Membre Secrétaire Adjointe Membre
	Suppléants	Angélique GAULARD (CGT) Jonathan DURAND (CGT) Magali GEHIN (CGT) Jérôme LABAYE (CFDT)	Cèdre Cèdre DAPJ Adultes & Handicap	Membre Membre Membre Membre
Techniciens supérieurs	Titulaires	Jérémy GLAY (CGT) Jean-Pierre BARROIS (CGT) Hélène THOCKLER (CFDT)	Adultes & Handicap Cèdre Adultes & Handicap	Membre Membre Secrétaire
	Suppléants	Murielle BRETON (CGT) Yohann RINGENBACH (CFDT)	Cèdre Addictologie La Croisée	Membre Membre
Cadres	Titulaires	Isabelle VINCENT (CFDT) Stéphane DAVID (CFDT)	Cèdre DG	Trésorière Membre
	Suppléants	Ophélie JARDON (CFDT)	Cèdre	Membre
Représentants syndicaux au CSE	CFDT CGT	Philippe HAFFNER Véronique LECOMTE		

Les principales actions du CSE en matière d'activités sociales et culturelles

- participation financière de 10 € / mois à la mutuelle
- chèques cadeaux de fin d'années (sous conditions)
- Participation financière de 15 € par salarié aux activités sportives et culturelles (sous conditions)
- Acquisition de chèques vacances (sous conditions),
- Chèques-cadeaux pour évènement familial (mariage, naissance, PACS, départ à la retraite),
- Participation financière aux médailles du travail,
- Participation financière de 5 € par salarié pour un repas « d'équipe » de salariés de l'AVSEA,
- Accès aux prestations offertes par InterCEA
- Vente de billetterie.

Permanences :

2, rue Pierre Simonet

88000 ÉPINAL

• Mercredi de 9h00 à 11h30

• Jeudi de 9h00 à 12h30

et 13h15 à 16h00

Tél. : 06 47 92 33 53

Courriel : cse@avsea88.com

UN PROJET ASSOCIATIF **EN MOUVEMENT**

LE FONDEMENT DE STRATÉGIE ASSOCIATIVE QUATRE AXES D'ORIENTATION POLITIQUES :

- **Promouvoir un bénévolat engagé et républicain.**
- **Soutenir l'implication et la participation collective des professionnels.**
- **Mobiliser les ressources et innover pour accompagner les parcours de vie les plus fragilisés.**
- **Développer la transversalité des actions entre Dispositifs.**



AVSEA

LE RÉFÉRENT ADMINISTRATEUR BÉNÉVOLE ASSOCIATIF

Le référent administrateur est prévu par les statuts de l'AVSEA (article 15 des statuts), son rôle est précisé par le règlement intérieur des statuts (titre 5 du règlement intérieur).

Qui peut être administrateur référent au sein de l'AVSEA ?

C'est un membre du Bureau de l'association ou/un membre du Conseil d'Administration coopté.

Pourquoi un administrateur référent :

- Etant donné la multiplicité des établissements et services, le Bureau de l'association ne peut se déplacer plus d'une fois dans l'année dans chacun des établissements et services, et ce, pendant un temps restreint.
- De ce fait, afin de contribuer à la bonne gouvernance et de rapprocher l'association du fonctionnement des établissements et services, un administrateur référent est nommé par le Bureau de l'association pour chacun des Dispositifs et/ou secteurs, le cas échéant.
- L'Administrateur référent est un relais entre le bureau et les directions des Dispositifs et secteurs.

Ce que doit faire l'administrateur référent :

- Bien connaître les missions et exigences de l'établissement ou du service.
- Appréhender les spécificités et les risques encourus par l'établissement et/ou le service.
- Participer au projet d'établissement ou de service.
- Porter intérêt à l'activité, à la bonne exécution du budget et à ses conséquences financières.
- Comprendre les enjeux des décisions prises sur l'évolution de l'établissement et du service.
- Entendre les demandes des directions d'établissements ou de services et y répondre avec l'aval de la Direction Générale et/ou du bureau de l'association.
- Conforter la direction de l'établissement ou du service, aider cette même direction si problème il y a.
- S'assurer de la bientraitance des personnes accueillies et des personnels.
- Rendre compte de son action à la Direction Générale et/ou au bureau de l'association.
- Informer le bureau et/ou la Direction Générale sur des faits, agissements qui peuvent nuire à la réputation du service ou de l'association.

Ce que peut faire l'administrateur référent :

- Participer aux réunions internes (si la direction le souhaite).
- Avoir un rôle de conseil (si la direction de l'établissement ou du service le demande).
- Avoir un rôle de soutien à la direction de l'établissement ou du service.
- Participer aux réunions externes (si la direction ou la Direction Générale le souhaite).

Ce que ne doit pas faire l'administrateur référent :

- Recevoir les salariés (à sa demande comme à la demande des salariés) sauf si cette demande provient de la direction de l'établissement ou du service.
- Ne pas prendre de décisions de gestion à la place de la direction de l'établissement ou du service.
- Ne pas profiter de sa position d'administrateur pour imposer ses idées.
- Ne pas prendre de décisions contraires à celles édictées par la Direction Générale et/ou le bureau de l'association.
- Du fait de sa place dans l'organigramme, ne jamais court-circuiter la Direction Générale.

Calendrier de l'intervention de l'administrateur référent :

- Il n'y a pas de rencontre maximum à programmer.
- La demande de rencontre peut se faire soit à l'initiative du directeur, soit à l'initiative de l'administrateur référent.
- Toujours prévenir la direction de l'établissement ou du service de sa venue.

PS : Il existe comme dans toute relation humaine une part de subjectivité. C'est en fonction des caractères, des susceptibilités, des expériences, des intelligences respectives que doivent s'établir une bonne compréhension et une bonne relation de la part des différents intervenants, ceci dans le but d'une bonne communication de l'information.

**#ADMINISTRATEUR ET MEMBRE DU BUREAU
SAMEDI 5 MARS 2022, VICE-PRÉSIDENTE DE L'AVSEA**

MADAME MONIQUE RINDERNECK, A REÇU L'INSIGNÉ DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Le Dr François CONRAUX, Président de l'AVSEA lui rendit hommage et lui dédia ces quelques lignes que nous vous invitons à lire sans modération tant la carrière de Monique est riche d'expérience et d'engagement !

« Ma chère Monique,
C'est avec un grand honneur et surtout un grand plaisir pour moi, Président de l'Association Vosgienne de Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes (AVSEA) de vous dédier ces quelques lignes à l'occasion de cette haute distinction qui vous a été remise avec tout le mérite qu'il vous revient... Et je peux en témoigner !

Je voudrais ici faire un petit rappel.
L'Ordre National du Mérite est un ordre honorifique français institué le 3 Décembre 1963 par le Général De Gaulle.

Il a pour vocation de récompenser les « mérites distingués ».

Cette vocation est triple :

- Traduire le dynamisme de la société
- Donner valeur d'exemple
- Reconnaître la diversité de la société française, ses cultures, ses origines sociales.

À cet endroit, je ne ferai état que de votre parcours qui vous lie à l'AVSEA et ce n'est rien, au regard des liens anciens que vous avez avec l'AVSEA, si je peux me permettre !

C'est à votre arrivée en 1970 comme infirmière scolaire au Collège Saint Exupéry sur le plateau de la Justice à Épinal, que vous rencontrez les jeunes adolescents du Foyer de Razimont.

Pour ces jeunes filles en grandes difficultés, vous allez travailler étroitement avec Monsieur Jean-Paul PANSIOT, directeur de l'établissement, afin de les accompagner dans leur scolarité chaotique et trouver l'orientation la mieux adaptée, en étant surtout à leur écoute et en les soutenant pour éviter leur exclusion.

C'est en 1978, lors d'une réunion avec les services sociaux, en particulier les centres sociaux, que vous évoquez parmi les difficultés rencontrées sur le terrain, celle de la consommation inquiétante chez les adolescents de produits illicites, associés à l'alcool et le tabac.

Avec d'autres partenaires également sensibilisés et à la suite de multiples réunions, vous créez l'Association LA CROISÉE.

Parmi ces volontaires, on y retrouve Monsieur Jean-Paul PANSIOT qui deviendra Directeur Général de l'AVSEA, Monsieur Mario ZUANELLA qui avait repris le Foyer de Razimont, mais c'est aussi Monsieur SATORI, le Directeur du Centre Social de BITTOLA, le Foyer de l'Enfance et bien d'autres encore.

Votre investissement à la CROISÉE a été sans limite, dans un champ d'action très complexe et votre petit groupe a commencé à s'épuiser face à votre succès et au développement de vos structures.

Jean-Paul PANSIOT a proposé un rapprochement avec l'AVSEA, ce qui a entraîné votre entrée au Conseil d'Administration de l'AVSEA.

Rapidement je vous ai proposé d'entrer au Bureau.

Pourquoi ? Tout simplement parce que depuis une dizaine

d'années, je vous côtoyais à l'Association des PEP (Pupilles de l'Enseignement Public) qui gérait la MECS de Remoncourt dont vous étiez référente et où j'intervenais comme Médecin Psychiatre.

Vos valeurs, votre engagement, vos convictions, votre détermination, votre grande proximité auprès des enfants et adolescents... je les connaissais et je les partageais.

Depuis plus de 20 ans, vous êtes notre Secrétaire Générale et Vice-Présidente de l'AVSEA, Référente des enfants et adolescents du Dispositif Cèdre (anciennement Razimont) et du Dispositif Enfance et Handicap (IME de Fontenoy Le Château).

Un petit clin d'œil pour dire que l'établissement de Remoncourt a rejoint l'AVSEA depuis 4 ans (une sorte de continuum de la filiation).

J'ai souvent comparé l'AVSEA à un navire assez imposant dont je suis le capitaine avec une immense chance d'avoir un second comme vous et un équipage solide. Les mers et les océans traversés depuis ces nombreuses années n'ont pas toujours été calmes. Les tempêtes sont nombreuses et peuvent durer longtemps.

Ensemble nous y avons toujours fait face dans un esprit de solidarité, de responsabilité. La richesse de nos désaccords a toujours été constructive. Je n'ai pas de souvenir de véritable conflit.

Permettez-moi ici au nom de l'AVSEA de vous remercier, et le mot est faible, pour votre totale disponibilité et l'énorme travail et engagement qui est le vôtre dans notre Association.

Vous portez, vous représentez et vous défendez sans cesse les valeurs humanistes de notre Projet Associatif.

Vous savez à chaque instant recentrer les objectifs de nos missions auprès de nos usagers en rappelant qu'ils sont au centre de nos actions et en vous préoccupant avant tout de leur bien-être. Je dois aussi préciser que vous n'oubliez jamais celui de nos salariés. Les membres du bureau de l'AVSEA qui se rencontrent de façon hebdomadaire et travaillent ensemble dans diverses commissions, vous respectent dans ce qui est presque devenu une « relation maternelle ». Pour anecdote, je dirai ici que chaque année, au moment des Fêtes, comme des enfants, nous attendons vos chocolats que vous fabriquez d'une main experte.

Enfin, je souhaite vous remercier aussi pour l'aide que vous avez pu apporter à l'AVSEA en tant qu'élue de la Ville d'Épinal, un de nos partenaires privilégiés dans le département des Vosges, ainsi que pour votre dynamisme, votre sourire, votre bonne humeur. Nous savons tous que c'est avant tout votre cœur qui guide vos pensées. Oui, vous méritez Monique ! Merci infiniment ! »

Dr François CONRAUX
Président de l'AVSEA

#COUP'S DE POUCE



DÉCOUVRIR "L'AUTRE" PAR HASARD

C'est difficile de raconter brièvement, sans retenue et avec véracité, l'HISTOIRE d'Aïchatou.



Elle est arrivée en urgence au foyer Chrysalide de Remiremont le 3 janvier 2022. Elle avait quitté l'Afrique en décembre 2021. Son périple semblait dramatique à souhait ; ses éducateurs en étaient convaincus, tout comme ils étaient persuadés de son intelligence, de sa force mentale et de son désir d'apprendre.

Après une semaine de mutisme, Aïchatou a montré, à bientôt 16 ans, qu'elle voulait aller à l'école pour travailler en France et devenir "une femme libre". Les bénévoles de "Coups de pouce" intervenant régulièrement au foyer, j'ai été appelée pour déterminer son niveau scolaire. Ainsi pendant presque 3 mois, tous les matins pendant 2 heures, Annie et moi alternativement l'avons accompagnée avec sérieux, empathie et tant d'envie de réussir ensemble. Tout était consigné par écrit dans un cahier : enseignement, exercices à faire, remarques positives ou non. À notre grand étonnement, elle écrivait et lut bientôt parfaitement, bien que n'ayant jamais fréquenté l'école dans son pays. Elle était en demande permanente de savoir, encore et encore ; elle voulait comprendre et réussir. C'était flagrant !

Un matin en ouvrant ce fameux cahier, j'ai découvert trois phrases à la place des exercices proposés la veille par Annie et dans ces phrases 3 mots m'ont interpellé : Hurlements - Héros - Aimé. Mon attention a d'abord été attirée par des fautes d'orthographe et une écriture confuse, non alignée et

peu conforme à ses habitudes. "C'est rien...je ne veux pas en parler... C'est rien" a-t-elle dit en voulant tourner la page devant mon incompréhension. Après un long silence réciproque, ses mots sont venus... Elle a parlé, parlé, raconté ses souffrances et son voyage dramatique: la longue traversée de l'Afrique depuis son pays natal jusqu'à la Méditerranée, le naufrage du bateau d'émigrés, l'intervention des sauveteurs de la Croix Rouge (ses Héros) qui n'ont pu sauver qu'une partie des passagers... À mes questions sur ses ressentis, elle répondait : "j'avais trop mal... je ne me souviens plus... mais je n'oublierai jamais". Comme elle j'ai retenu mes larmes. À l'initiative des éducateurs, son cahier a été montré à la psychologue du foyer.

Aujourd'hui, nous n'avons encore pas de certitude sur son devenir, dans l'attente de la régularisation de ses papiers enfin arrivés en France. Elle attend, dans un autre foyer, espérant être bientôt scolarisée et me confie, entre deux éclats de rire, tous ses projets pour plus tard, quand elle rentrera dans son pays. Éducateurs et bénévoles, si souvent émus, espèrent en son avenir.

Je suis à jamais convaincue que la lecture et l'écriture sont indispensables aux connaissances, au mieux-être et à la résilience.

Odile Baumgartner

LA VIE DES DISPOSITIFS



#DISPOSITIF CÈDRE PAR ALAIN VINCIARELLI, DIRECTEUR DU DISPOSITIF CÈDRE

L'APPROCHE DU PSYCHO TRAUMATISME

Dans sa préparation à la thématique de ses prochaines journées nationales, le Conseil d'Administration de l'ANMECS écrit « *Les Maisons d'enfants sont des institutions du lien, de la permanence, des espaces de protection et d'éducation dans et hors les murs avec pour mission l'accueil et l'accompagnement des enfants, des jeunes adultes en grande souffrance et de leur famille. Elles se construisent dans l'altérité et la controverse, dans l'opposition et la tension, le partage, l'écoute et l'empathie... Elles innovent, elles expérimentent, elles créent du projet et des possibles... Elles permettent des montages et des assemblages qui soutiennent le sujet vulnérable.* » Et comme le dit René KAES, « *les Maisons d'Enfants sont le lieu de la permanence* ».

Le Dispositif Cèdre dans son évolution s'est attaché, dès la première restructuration du Foyer de Razimont en 2003, à construire son projet autour de la permanence en faisant institution à partir d'une offre éducative diversifiée et nous permettant ainsi d'accueillir la complexité et d'éviter les ruptures de parcours.

En cela, il répondait déjà à l'axe trois de l'AVSEA « *Mobiliser les ressources et innover pour accompagner les plus fragilisés* ».

Ce projet, porté collectivement, devait aussi s'appuyer et s'étayer sur un choix, un parti pris, pédagogique, éducatif, permettant à chaque professionnel, tous métiers confondus, de disposer de pistes de prise en charge psycho éducatives et d'adopter une posture éducative favorisant le lien d'attachement. Prioriser le paradigme de la juste proximité à celui de la juste distance.

La formation en intra s'est imposée comme un des vecteurs du changement et d'adaptation des pratiques professionnelles. Accueillir la complexité ne s'improvise pas. L'ensemble

des formations développées ont toutes donné lieu à la mise en place et à l'expérimentation d'outils permettant aux professionnels, une meilleure lecture et compréhension de la complexité des situations des jeunes accueillis et de leur famille.

L'éclairage se porte depuis janvier 2021 sur « *l'approche des psychotraumatismes : repérer, comprendre, intervenir.* » Cette première formation repose en premier lieu sur un étayage théorique et clinique de la question des psychotraumatismes, de leur accompagnement éducatif, social et psychologique. Elle s'appuie sur les témoignages de terrain et vignettes cliniques, vidéos et supports interactifs ainsi que sur l'analyse de situations complexes apportées par les participants. Cette première formation a concerné 81 professionnels et a représenté 483 heures de formation ainsi que 140 heures de groupe d'analyse de pratiques pour 70 professionnels.

La suite de cette formation oriente son objet en 2022 sur « *Les violences sexuelles à tous les âges* » dans un mode opérationnel identique, cette formation propose des éléments de compréhension et des pistes d'intervention autour de cette problématique complexe. Il s'agit d'explorer différents outils d'observation et d'accompagnement qui peuvent faciliter le travail psycho éducatif, de disposer de repères solides pour appréhender efficacement ces situations, et pouvoir ainsi adopter une posture professionnelle adéquate et aidante.

Cette formation entre dans la dynamique globale du Dispositif Cèdre et de sa préoccupation permanente d'adaptation de notre secteur à l'évolution des problématiques afin de répondre au mieux au parcours de vie des personnes accompagnées.

TÉMOIGNAGE DE PROFESSIONNELS :

« *Dans le cadre de notre travail au sein du Dispositif Cèdre, nous avons eu l'opportunité de participer à la formation psycho traumatisme, animée par Adeline CHAUFER, Psychologue et Psychothérapeute.*

Dès les premières heures de la formation, nous nous sommes rapidement rendu compte que beaucoup d'adolescents pris en charge dans nos services étaient en situation de psycho traumatisme, tel que défini par les critères de la psycho traumatologie.

À travers les situations évoquées par la formatrice ainsi que nos expériences au sein de nos services, nous avons pu détailler nos accompagnements et comprendre les mécanismes de défense parfois utilisés par les jeunes, en conscience ou non pour faire face à ces événements traumatiques. Les conduites à risques très présentes au sein de nos services et pour lesquelles nous nous sentons parfois im-

puissants, nous ont été présentées sous le regard du psycho traumatisme, nous permettant ainsi de comprendre et donc d'envisager de nouvelles façons de faire malgré parfois les silences et mécanismes de défense des jeunes.

Nous rappeler ensemble les points essentiels de l'accompagnement, comme la mise en sécurité, le respect de la parole et l'écoute dans ces situations, nous ont rassurés sur nos possibilités de toujours adapter notre posture éducative. Des pistes de travail comme l'EMDR et la psychothérapie évoquée en formation nous ont ouverts de nouveaux horizons de prise en charge qu'il nous semblerait intéressant d'explorer collectivement.

Un dernier point a aussi retenu notre attention, celui du traumatisme de vicariant, nous rappelant à chacun, l'impact des situations et vécus suivis au quotidien par chacun d'entre nous, professionnels de la protection de l'enfance ».



**LA VIE DES DISPOSITIFS
#DISPOSITIF MDAJA
PAR ROMAIN CIAPPELLONI,
ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ**

MFR DE SAULXURES ET MAISON DES ADOS, UN PARTENARIAT POUR LES JEUNES EN ZONE RURALE

Cela fait deux ans que la MFR de Saulxures-sur-Moselotte a inauguré son tiers-lieu. La MFR le définit comme un espace de rencontre entre l'utilisateur et tout acteur venant répondre aux différents besoins d'accompagnements.



Le tiers-lieu prend tout son sens à travers son implantation géographique. Son objectif est alors de permettre ces rencontres en milieu rural. Il est, en effet, bon de préciser que bien que son implantation soit au sein même de la structure de la MFR de Saulxures, le Tiers-lieu est ouvert à toutes et tous qui auront plus de facilité à rencontrer divers acteurs autour de leur situation en ce lieu.

La proposition de ce tiers-lieu apporte alors une véritable solution pour la maison des adolescents et des jeunes adultes des Vosges. Avec une implantation solide sur trois secteurs des

dans ce contexte qu'un partenariat est conventionné en décembre 2021 amenant un éducateur de la MDAJA à tenir une permanence un lundi après-midi sur deux. Cette permanence permet à l'éducateur de rencontrer des jeunes et/ou leur entourage du secteur sur rendez-vous mais aussi de rencontrer les élèves présents dans l'établissement. En effet, en l'espace de quelques mois et depuis le début de ces permanences, ce sont les élèves eux-mêmes qui se sont approprié l'espace proposé. Soutenus par l'équipe enseignante de la MFR, ils ont l'opportunité de venir rencontrer l'éducateur et de bénéficier d'un suivi personnalisé.



Vosges, à Epinal, Remiremont et Saint-Dié-des-Vosges, la MDAJA constate néanmoins qu'il est difficile pour bon nombres de jeunes de venir nous rencontrer, trop souvent freinés par des problèmes de transport lorsqu'ils vivent en zone rurale.

Le tiers-lieu de la MFR de Saulxures-sur-Moselotte se présente alors comme un outil idéal pour répondre à cette problématique sur le secteur de Saulxures et ses environs. Et c'est

La mise en place du tiers-lieu est un atout conséquent pour permettre aux adolescents du secteur de Saulxures de nous rencontrer. Dans une logique pour la Maison des ados de développer « l'aller vers », cette mise à disposition de ce tiers-lieu démontre le besoin réel que les adolescents et les jeunes adultes ont de partager sur les problèmes qu'ils peuvent rencontrer, avec lesquels ils doivent vivre, aussi dans les zones rurales plus difficiles d'accès.

MFR
29 chemins du
Bois Lasau
88290 Saulxures-
sur-Moselotte
Tél MDAJA : 03 29 39 51 38

**LA VIE DES DISPOSITIFS
#DISPOSITIF ADDICTOLOGIE LA CROISÉE**

L'ENTOURAGE, UN ACTEUR ESSENTIEL DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES USAGERS DE LA CROISÉE.

L'accueil de l'entourage des usagers que nous accompagnons fait partie des missions confiées aux CSAPA.



Oriane JOIE, Alisson BOËS et Agathe FEGER

En effet, lorsqu'une personne connaît des problèmes d'addiction, son entourage est en première ligne des difficultés rencontrées. Qu'il s'agisse de la famille, des conjoints, des amis ou de toute personne proche, des questions se posent et il est indispensable d'avoir un endroit où en parler, des professionnels avec qui échanger.

Le lien d'attachement qui unit une famille, un couple ou des amis est un facteur de protection face à la souffrance et aux épreuves de la vie. Cependant, ce lien peut être mis à rude épreuve, se détériorer, voire se rompre et générer de la souffrance de part et d'autre, lorsque l'addiction s'imisce dans les relations.

De plus, les addictions sont souvent sources de « fantasmes », d'interprétations, d'a priori qu'il est indispensable de mettre en mots et de démystifier, afin d'en comprendre le fonctionnement. Réfléchir à l'origine des consommations, au sens qu'elles prennent dans un parcours de vie, est tout aussi important pour l'utilisateur que pour son entourage.

Il s'agit donc d'offrir un endroit où les émotions, les sentiments, les attentes et les doutes de chacun peuvent se parler.

Si, pour la personne accompagnée, un des principaux objectifs est de mieux vivre ses conduites addictives, avant d'envisager de les arrêter, il est essentiel pour son entourage d'apprendre également à vivre avec.

En premier lieu, les professionnels informent les personnes concernées de ce qu'implique un problème d'addiction et ils répondent aux questions qui reviennent souvent sur le tapis : Est-ce dangereux ? Peut-on s'en sortir ? Comment ?

Quelles modalités d'accompagnement sont-elles possibles ? Pour les proches, c'est également l'occasion de prendre un temps pour soi, de comprendre où on en est de son rapport à l'addiction de l'autre et de déterminer ce qu'il est possible de construire dans la relation.

L'accord de la personne accompagnée est indispensable dans la mise en œuvre de ce travail. L'écoute, le non-jugement et la discrétion sont alors des vecteurs-clés dans l'engagement de la démarche et dans la confiance que chacun s'accorde.

Pour essayer de répondre au mieux à ces besoins, l'équipe propose des rencontres dans un cadre qui se veut sécurisant :

- Des entretiens individuels pour informer, écouter et réfléchir ensemble aux difficultés.
- Des entretiens familiaux afin de favoriser la communication, avec toutes les personnes concernées et volontaires dans cette démarche.
- Des groupes de parole pour les proches des personnes dépendantes.
- Des thérapies de couple et des thérapies familiales, lorsqu'une demande est formulée en ce sens.

Trois professionnelles sont dédiées à ce service :

- Alisson BOËS, éducatrice spécialisée ;
- Agathe FEGER, psychologue, thérapeute familial ;
- Oriane JOIE, psychologue.

**Contact : 03 29 35 62 02
du lundi au vendredi 9H30-12H30 / 13H-17H.**

LA VIE DES DISPOSITIFS

#DAPJ

PAR JEAN-PAUL GARDIN,
DIRECTEUR DU DAPJ

LE POINT CONSEIL BUDGET... C'EST QUOI ?

En 2019, l'AVSEA a obtenu le label Point Conseil Budget dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté.



Il est animé au sein du DAPJ par Mme Aurélie NILLESEN, par ailleurs déléguée aux prestations familiales.

Le point conseil budget est un service d'aide ouvert à tout public. Il a pour vocation à apporter des conseils gratuits en matière de gestion budgétaire dans le cadre d'accompagnements personnalisés. Dès le départ, nous avons fait le choix de proposer, en plus de ces accompagnements individuels, des actions collectives à destination notamment des publics de jeunes majeurs, comme en témoigne ce petit reportage réalisé in vivo lors de l'action collective qui s'est déroulée le 7 avril 2022 à la mission locale de Mirecourt.

Cet atelier a réuni autour de Madame NILLESEN, 6 jeunes âgés de 17 à 25 ans, d'horizons très variés et avec des projets personnels et professionnels très hétérogènes. Tous bénéficient d'un accompagnement « *Contrat Engagement Jeunes* » assuré par la mission locale. Le tour de table montre une motivation très disparate en début de séance sur les questions d'argent, ce qui est lié à l'éducation, l'environnement familial et à la maturité de chacun des participants, mais peu à peu tous se sont prêtés au jeu au fil de l'atelier. Parmi les plus motivés, certains ont un excellent niveau de connaissances, ce qui peut même paraître étonnant au vu de leur jeune âge ou de leur milieu d'origine. La moitié d'entre eux a déjà établi un budget personnel et tous se sont initiés à la thématique au sein de la mission locale au travers d'un jeu intitulé « *Budgetissimo* ».

On a entendu à ce moment quelques petites remarques intéressantes :

- Il est difficile de parler d'argent en France car cela peut vite susciter la jalousie.

- C'est difficile d'en parler pour ceux qui n'en ont pas (remarque du plus jeune des participants).

Après une rapide mais assez exhaustive présentation de l'AVSEA, Madame NILLESEN a enchaîné différents jeux et exercices autour de l'argent et de sa gestion.

Le premier est le jeu des définitions, jeu collectif où il faut retrouver un terme financier ou budgétaire au seul énoncé de sa définition. Le plus rapide gagne et le mot ainsi trouvé vient s'inscrire dans une grille de mots croisés. Certains, selon leurs propres propos, n'ont peut-être pas une tête à faire des mots croisés, mais s'en sortent plutôt bien sous cette forme. Chaque mot est l'occasion de développer le sujet qu'il concerne. Ainsi, par exemple, concernant le compte bancaire : est-il obligatoire d'en ouvrir un ? Qui peut ouvrir un compte commun ? etc.

S'en suit le tableau budgétaire où il convient de remettre dans un tableau budgétaire chaque catégorie de dépenses ou de charges illustrée par une petite carte. Là aussi, c'est l'occasion de développer en questionnant le public qui apprend ainsi qu'une assurance habitation est obligatoire et non pas simplement recommandée comme il la pensait.

Concernant le loyer, la question est posée comme suit : que se passe-t-il si on ne paie pas son loyer ? La réponse spontanée a été : Ça dépend si on est en hiver ou en été...

Après une petite pause, nous entrons un peu plus avant dans le vif du sujet au travers de différents cas pratiques très concrets qui sont travaillés en groupe. Les différents groupes d o i v e n t

construire le budget en fonction des éléments qui leur sont remis et analyser ensuite ce qui va ou ce qui ne va pas dans la situation pratique qui leur est ainsi soumise. Lors du retour sur chaque situation, il est rappelé par Madame NILLESEN que la notion de plaisir est également très importante et qu'il faut savoir se faire plaisir si son budget le permet, façon de souligner qu'une gestion trop serrée ou trop stricte n'est pas non plus quelque chose de souhaitable humainement parlant.

Vient enfin l'exercice final où chacun va devoir opérer des choix dans une situation donnée avec pour objectif d'épargner une somme donnée tout en faisant face à des tas d'imprévus dans le cours du mois budgétaire.

Lorsque l'on souhaite épargner, comme c'est le cas dans cet exercice pratique, il y a 2 possibilités : soit on le fait en mettant tout de suite de côté la somme souhaitée, soit on le fait en fin de période, mais cela suppose de tenir ses comptes de façon rigoureuse. Certains mentionnent à cet endroit les applications bancaires aujourd'hui mises à disposition pour ce faire.

En fin de séance, après quelques vidéos, chacun repart avec un kit qui lui permettra d'établir son propre budget et de tenir ses comptes. À n'en pas douter, certains s'en serviront.



LA VIE DES DISPOSITIFS
#DISPOSITIF ENFANCE ET HANDICAP
PAR VÉRONIQUE VIRY
DIRECTRICE DU DISPOSITIF ENFANCE ET HANDICAP

PROMOUVOIR L'ACCÈS A LA CULTURE COMME UN LEVIER INCONTOURNABLE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS ACCOMPAGNÉS.

Développer sur les territoires les partenariats permettant de favoriser l'accès aux activités culturelles et sportives.

L'accès à la culture permet aux populations accueillies au sein du Dispositif Enfance et Handicap de se savoir sujet de culture, et que leur contribution est essentielle à tous.

La lutte contre les exclusions, fait de l'accès de tous à la culture, à la pratique sportive et aux loisirs, un objectif prioritaire sur l'ensemble du Dispositif. La culture pour tous est considérée comme une ressource qui enrichit la pédagogie, les contenus éducatifs et les contextes d'apprentissage. C'est pourquoi, les professionnels éducatifs, sportifs pédagogiques et thérapeutiques travaillent ensemble à faire progresser plusieurs domaines de développement de manière transversale.

La gestion, la coordination, la mise en œuvre et le suivi des activités sont assurés par des professionnels qualifiés qui soutiennent la culture comme un élément essentiel qui nourrit la dimension cognitive, sociale, émotionnelle et comportementale de l'apprentissage. L'ensemble des compétences développées et appropriées dans le cadre des activités fournissent aux usagers les aptitudes nécessaires à l'exercice effectif de la citoyenneté.

Pour ce qui concerne les activités sportives, elles offrent aux usagers des opportunités d'interactions sociales. Le sport permet également le développement des habilités sociales, la coopération, l'amélioration des comportements sociaux qui sont bénéfiques à leur participation au sein même de leur environnement. La pratique sportive contribue aussi à se maintenir en forme et agit sur de multiples facettes de la santé.

En somme, la culture et le sport sont des moments de plaisir, de bien-être, pour soi et ou à partager en groupe ou en équipe.

>>>



**"C'EST BON
POUR LE MORAL !"**

**LA VIE DES DISPOSITIFS
#DISPOSITIF ENFANCE ET HANDICAP
PAR VÉRONIQUE VIRY
DIRECTRICE DU DISPOSITIF ENFANCE ET HANDICAP**

PROMOUVOIR L'ACCÈS À LA CULTURE POUR ET PAR TOUS



Le monde dans lequel je vis et auquel j'appartiens



Innover dans le domaine de la médiation artistique

#Témoignage des jeunes filles âgées de 15 ans sur le site de l'IME

« On aime le sport pour plusieurs raisons, on partage de bons moments, on tisse des liens entre nous. On crée une vie ensemble, on s'épanouit. Cela nous apporte du courage afin d'affronter nos peurs. De plus, on se défoule, ça nous permet de nous vider la tête. Nous aimons également la culture, découvrir de nouvelles choses, par exemple :

- Apprendre la peinture,
- Apprendre le chant,
- Apprendre à jouer d'un instrument de musique,
- Aller au cinéma,
- Regarder et participer à un spectacle,
- La visite d'endroit historique, cela nous permet d'apprendre des choses qui n'existent plus ».



Faciliter l'accès aux lieux d'enseignements



Conforter la mise en commun des compétences pour la réalisation d'opérations collaboratives



Favoriser ainsi l'accès aux droits communs que sont la culture et le sport.

#Témoignage d'un éducateur sportif de l'IME

La multiplication des partenariats favorise le développement des Activités Physiques Adaptées et répond pleinement à la politique d'ouverture vers l'extérieur. Ceux-ci peuvent-être événementiels, cycliques ou annuels. Le partenariat avec la faculté du sport de Nancy a permis à 18 usagers de participer à la 25^{ème} édition de Handi STAPS, et de découvrir boxe, volley assis, tir ou voltige. Sur le même principe, nous répondons favorablement à l'invitation du Carrefour d'Accompagnement Public et Social (CAPS), pour une journée sportive à Dombasle sur Meurthe, baptisée CAPsiades. Le partenariat avec l'équipe du Spinaparc offre la chance à 6 usagers de participer à un cycle accrobranche, un cycle escalade, et prochainement un cycle Canoé Kayak. L'allègement des protocoles sanitaires nous permet de reprendre progressivement nos partenariats annuels avec la piscine d'Épinal, la Jeunesse Handi Ballons Chavelotaise, et peut être le club de foot de Xertigny.



LA VIE DES DISPOSITIFS #DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP, SECTEUR TRAVAIL PROTÉGÉ

UNE ÉQUIPE MÉDICO-SOCIALE QUI S'AGRANDIT, DES POSSIBILITÉS DE RÉPONSES QUI S'ÉTOFFENT....



La transformation de l'offre d'accompagnement, qui vise à sécuriser les parcours, s'entend comme la possibilité pour nos usagers de bénéficier d'un accompagnement plus souple, correspondant à leurs attentes et à leurs besoins dans des domaines tels que la formation, l'apprentissage, l'accès à un logement, à une vie sociale enrichie d'activités diverses, à la santé.

À propos de ce dernier domaine, afin d'apporter une réponse aux travailleurs handicapés de l'ESAT, l'équipe médico-sociale a étoffé son équipe pluridisciplinaire par l'arrivée d'une infirmière.

Les missions de l'infirmière sont multiples. Elle accompagne les problématiques de santé au sein de l'établissement pour les usagers et s'efforce de mener des réflexions liées aux besoins de chacun. Elle développe des actions relatives à la construction de séances avec les personnes accompagnées sous forme d'actions de prévention. Celles-ci peuvent avoir comme thématique l'hygiène, les soins, les addictions, etc.

Elle assure un rôle de première écoute auprès des usagers vis-à-vis de leur emploi. Ainsi, elle conseille et accompagne les équipes pour retranscrire les postures et les besoins spécifiques des travailleurs en fonction des postes qu'ils occupent. Elle est l'interface entre l'ESAT et les praticiens médicaux. En ce sens, elle assure le lien avec le secteur hospitalier pour alerter sur des situations et envisager des réponses à mobiliser. Elle développe des partenariats de proximité.

L'infirmière rencontre au sein de l'ESAT les usagers qui le souhaitent. Une dynamique

d'accompagnements individuels est lancée sur l'ensemble des sites. À ce titre, nous vous proposons de partager le témoignage de deux personnes accompagnées qui expriment à leur manière l'arrivée de cette nouvelle « ressource » au sein de l'équipe médico-sociale.

Il s'agit de Laetitia et Romain qui travaillent à l'ESAT « le Relais » depuis plusieurs années. Ils ont eu l'occasion de rencontrer à plusieurs reprises l'infirmière et ont accepté de répondre à nos questions.

INTERVIEW :

Quelle est la fréquence de vos rencontres avec l'infirmière de l'équipe Médico-Sociale ?

Laetitia : Je la rencontre assez souvent, environ 1 à 2 fois par semaine en fonction des besoins. Mon conjoint et moi-même avons eu une période difficile où nous avons été en demande d'aide. Maintenant que ça a été géré, la nécessité de la voir est moins forte mais nous savons qu'elle est là si nous en avons besoin.

Romain : Je la rencontre régulièrement, quand j'en ressens le besoin.

Comment faisiez-vous avant lorsqu'il n'y avait pas d'infirmière dans l'équipe ?

Laetitia : Je voyais avec mon médecin, avec le coordinateur de l'EMS ou avec l'ancienne psychologue mais je la rencontrais peu.

Romain : Le coordinateur de l'EMS faisait en sorte de rapprocher mes RDV pour que je vois avec mon infirmière du CMP. Ce n'était pas toujours facile quand ça n'allait pas et quelquefois, les personnes vers qui je me tournais, pouvaient ne pas être disponibles.

Quelles sont vos attentes vis à vis de cette nouvelle ressource ?

Laetitia : Je souhaite que l'aide et l'écoute de l'infirmière se poursuivent, qu'elle continue sa mission à l'ESAT.

Romain : J'attends d'elle qu'elle m'apporte des solutions ou des conseils, qu'elle m'oriente vers les bons spécialistes quand il le faut et qu'elle m'aide à faire adapter mon poste à mes problèmes de santé.

Selon vous, quel bénéfice apporte l'infirmière au sein de l'ESAT ?

Laetitia : Personnellement, j'apprécie son contact et j'arrive facilement à me confier à elle. Je trouve qu'elle nous a apporté beaucoup d'écoute et de soutien. La polyvalence de son aide et son champs varié d'interventions sont un plus à l'ESAT. J'aurais aimé qu'une infirmière arrive plus tôt car elle a aussi plus de temps à nous accorder, elle nous aide dans nos RDV médicaux et nous donne des explications sur la santé.

Romain : Elle apporte une ouverture et une présence, des conseils. Elle est là sur le moment, quand ça ne va pas alors qu'il faut attendre pour voir le CMP ou le médecin traitant. Quand je la vois, ça me rassure et ça me remonte le moral aussi.

Pour conclure, cette nouvelle « fonction » dans l'équipe correspond à des besoins identifiés d'accompagnement qui concourent à accompagner les projets de vie des usagers les plus fragilisés. L'infirmière déploie cette capacité à anticiper le mal-être des personnes accompagnées et apporte des réponses permettant d'éviter ou de ralentir les moments difficiles qu'ils rencontrent. Nous lui souhaitons la bienvenue.

L'équipe Médico-Sociale de l'ESAT AVSEA

LA VIE DES DISPOSITIFS
#DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP - SECTEUR HABITAT ET VIE SOCIALE
PAR RACHEL LOUIS ET AURÉLIE DIDIER, INTERVENANTES SOCIALES

L'IMPOSSIBLE N'ÉTANT PAS SAVS... PARTONS ENSEMBLE AU-DELÀ DES FRONTIÈRES...

Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale de l'AVSEA sait mettre en place des actions et initiatives innovantes et/ou remarquables au profit d'adultes et familles accompagnés.

Le SAVS accompagne et soutient des personnes adultes en situation de handicap psychique, dans leurs différents projets par un accompagnement adapté à chaque situation et ce, dans différents domaines (logement/santé/déplacements/restauration, de liens/démarches administratives/accès aux loisirs...). Le Service a pour vocation de contribuer à la réalisation du projet de vie de personnes en situation de handicap psychique, à les aider à lutter contre l'isolement en favorisant le maintien du lien social.

Plusieurs freins ne leur permettent pas de se penser capable de mener à bien un projet, tel qu'un voyage à l'étranger qui représente pour eux un rêve inaccessible : « je suis seul », « je n'ose pas », « j'ai peur », « ce n'est pas pour moi », « c'est trop cher », « c'est impossible », « je ne mérite pas », « c'est trop beau pour moi », « je n'y arriverai pas »... La pathologie génère souvent un état d'agitation intérieure intense avec des sensations d'angoisses considérables.

Des tâches qui nous apparaissent très concrètes, peuvent être impossibles à réaliser pour des personnes en situation de handicap psychique, tels que rentrer dans un magasin, remplir un dossier, gérer des dépenses courantes, organiser une sortie, participer à un évènement...

Si nous ne les soutenons pas dans leur envie de surmonter leur angoisse et la piètre image qu'ils ont d'eux-mêmes, ils ne gagneront pas en confiance et ne gagneront pas en autonomie. Il nous faut proposer et mettre en place des accompagnements adaptés au regard de la singularité de chacun, en mettant en valeur leurs ressources et capacités, tout en tenant compte de leurs difficultés.

Par la préparation et l'aboutissement de ce projet, nous souhaitons leur démontrer que, ce qui leur paraît impossible, peut être surmonté, qu'ils ont de nombreuses ressources, qu'ils sont capables, qu'ils méritent, eux aussi, de vivre au moins une fois dans leur vie un séjour au soleil dans un endroit qui « fait rêver », qu'ils méritent de rencontrer d'autres personnes, d'autres façons de vivre, de s'alimenter, de communiquer...

En créant ce « futur désirable », nous suscitons des envies, nous projetons du plaisir et favorisons un apaisement de certains troubles psychiques.

Sollicité par le Conseil Départemental pour intervenir chez Alex, nous parlions lors du premier entretien de ce qui peut faire rêver, ce qui peut donner l'envie de vivre et c'est donc ainsi qu'est née l'idée d'un voyage à l'étranger.

C'est ensemble que nous avons organisé un séjour en Europe à Hé-raklion en Crète, d'une semaine, du 07 au 14 mai 2022 hors vacances scolaires, dans un club de vacances au sein de la « Rethymno Résidence Aquapark », au départ de Mulhouse, pour un tarif individuel de 752€. Ce voyage concerne 5 personnes accompagnées et deux intervenants sociaux.

Les objectifs du voyage sont les suivants :

- Rendre possible ce qui semble, de leur point, de vue impossible, faire « tomber » les pensées limitantes.
- Travailler sur les peurs de chacun et favoriser leur dépassement, pour ensuite transférer ces compétences sur les peurs liées au quotidien.
- Réussir à identifier ses émotions et à les exprimer.
- Développer la paire-aidance entre les participants : organiser plusieurs réunions (6) pour évoquer différents thèmes liés au voyage (démarches administratives/ gestion du traitement médical sur place/ gestion budgétaire/ forfait téléphonique/ rythme des journées/ activités et animations/ contenu de la valise/garde des animaux de compagnie durant la semaine d'absence...) et imaginer des scénarios possibles lors du voyage pour anticiper le bon déroulement de celui-ci (peur de l'avion/ perte de valise/ gestion de tension, de crise de panique, d'anxiété/ respect du rythme de chacun/ gestion d'éventuelles addictions et souffrances...).
- Prendre du plaisir et créer de bons souvenirs.
- Être fier de soi, se sentir valorisé, renforcer la confiance et l'estime de soi.
- Travailler sur :
 - l'autonomie des déplacements pour se rendre aux réunions de préparation,
 - la gestion budgétaire : dégager une épargne mensuelle suffisante,
 - la citoyenneté : s'inscrire dans un projet, en être acteur.
- Découvrir de nouveaux endroits, de nouvelles personnes, une autre culture, expérimenter de nouvelles choses, s'enrichir en vivant de nouvelles expériences.

Voici les 7 heureux élus (les deux intervenantes sociales du SAVS et les 5 bénéficiaires) lors d'une réunion de préparation du voyage (pour Rachel, la tenue est déjà de mise !).



#Quelques témoignages :

Alex : « j'accomplis mon rêve, prendre l'avion pour la première fois, sortir de France. C'est tombé au bon moment. Ça m'a remonté le moral, c'est ce qui m'a aidé à prendre un peu confiance, voire un peu de monde. Je suis chez moi tout seul. Je sors en moyenne un mois sur une année ».

Valérie : « ça m'apporte du bonheur, ça me permet de m'évader du quotidien, de voir du monde, profitez de spectacles, de beaux paysages, l'eau turquoise, se retrouver en groupe ».

Justine : « je ne me sens pas mise à l'écart, bien-être, m'évader, penser à autre chose, ça me fait du bien de me retrouver en groupe car je suis toujours toute seule. Ça me fait un peu de stress et d'angoisse. Les réunions de préparation, ça m'a beaucoup aidée, d'écouter les avis des autres, ça m'a aidée à me faire mon propre avis »

Jérôme : « les sorties, la piscine à l'hôtel »

Eric : « sentiment de liberté, partir un peu de la France, passer un bon moment, être joyeux »

LA VIE DES DISPOSITIFS

DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP – SECTEUR PARCOURS D'EMPLOI

TÉMOIGNAGE EMPLOYEUR « EMPLOI ACCOMPAGNÉ 88 » :

MAIRIE DE THAON-LES-VOSGES

Comment avez-vous connu « Emploi Accompagné 88 » ?

J'ai découvert le Dispositif « *Emploi Accompagné 88* » en accueillant Simon en stage à la Mairie de THAON-LES-VOSGES. Avant cela, je ne connaissais que de nom le dispositif !

Pour vous, que représente « Emploi Accompagné 88 » ?

« *Emploi Accompagné 88* » est une démarche innovante qui vise à garantir la sécurisation des parcours des personnes ainsi que leur individualisation. C'est un véritable tremplin pour l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap et un confort pour l'employeur ou la structure d'accueil qui dispose d'une aide permanente permettant un accueil dans des conditions idéales. »

Racontez-nous votre expérience avec « Emploi Accompagné 88 » ?

J'ai eu le plaisir d'accueillir Simon pour un stage de 15 jours dans le service Etat-civil de la Mairie de THAON-LES-VOSGES. En amont, j'ai pu rencontrer la Conseillère « *Emploi Accompagné 88* » et discuter avec elle des conditions d'accueil de Simon, puis des missions qui lui seraient proposées. À l'issue de cette rencontre, j'ai fourni à la Conseillère « *Emploi Accompagné 88* » plusieurs éléments lui permettant d'élaborer un certain nombre de documents supports destinés à aider Simon dans l'accomplissement de ses missions. La présence de la Conseillère « *Emploi Accompagné 88* » le premier jour, puis en milieu de stage et enfin le dernier jour pour le bilan a permis un suivi complet de cette période de stage.

La collaboration entre l'AVSEA et l'employeur est un réel atout, tant pour la personne accueillie que pour l'employeur.

Selon-vous, quel bénéfice « Emploi Accompagné 88 » peut-il apporter à un Employeur ?

L'Emploi Accompagné est un véritable atout pour l'employeur. Cela lui permet de rencontrer en amont la personne qui accompagne, afin de parler des missions qui seront proposées et de connaître les conditions d'accès à l'emploi. Cette personne est également joignable à tout moment sur la durée du stage/contrat et peut se déplacer au besoin, l'employeur a donc un contact permanent ce qui donne un sentiment de sécurité et un encadrement bien défini.

TÉMOIGNAGE DE JENNIFER - USAGER ESAT AVSEA À ÉPINAL SUIVIE PAR LE DISPOSITIF AVSEA « EMPLOI ACCOMPAGNÉ 88 »

Comment avez-vous connu le Dispositif « Emploi Accompagné 88 » ?

En poste au sein de l'ESAT AVSEA, j'avais un projet d'insertion dans le milieu ordinaire de travail. En 2020, la monitrice d'atelier et le coordinateur médico-social de l'ESAT m'ont évoqué le dispositif « *emploi accompagné* ». Par la suite, j'ai pu rencontrer la conseillère « *Emploi Accompagné 88* » qui m'a présenté le Dispositif et qui a réalisé une pré-évaluation. Par la suite, j'ai réalisé une demande d'orientation auprès de la MDPH avec l'aide du coordinateur médico-social de l'ESAT.

Mon orientation a été accordée par la CDAPH et je suis accompagnée par une conseillère « *Emploi Accompagné 88* » depuis Septembre 2021.

Pour vous, que représente « Emploi Accompagné 88 » ?

« Pour moi, « *Emploi Accompagné 88* » est une structure qui aide les personnes reconnues « *Travailleurs Handicapés* » ayant un projet d'insertion dans le milieu ordinaire, notamment les Usagers ESAT, qui comme moi, se sentent en capacité de travailler dans le milieu ordinaire.

Le suivi « *Emploi Accompagné 88* » est, en ce qui me concerne, un suivi de proximité, avec

des rendez-vous réguliers. Il m'a permis de confirmer mon orientation professionnelle dans la restauration collective. Il m'accompagne dans ma recherche d'emploi et le continuera lorsque je serai en emploi en milieu ordinaire de travail. Le conseiller est comme un Coach à l'emploi qui peut également accompagner mon futur employeur. »

Racontez-nous votre histoire ?

J'ai eu une scolarité en IME, puis IMT avec une année de 5^{ème} SEGPA suivie au Collège Charlemagne à Bruyères.

Depuis 2005, j'ai intégré l'ESAT AVSEA sur un poste en fabrication. J'ai été détachée sur un poste d'aide de cuisine au sein du Self du Crédit Agricole de 2017 à 2018. A la suite de cela, il a été convenu avec l'équipe de l'ESAT que j'étais en capacité d'aller vers le milieu ordinaire de travail.

Racontez-nous votre expérience avec « Emploi Accompagné 88 » ?

Depuis le démarrage de l'accompagnement avec « *Emploi Accompagné 88* », j'ai pu travailler sur mon projet d'insertion en milieu ordinaire de travail. J'ai comme souhait de travailler dans la restauration collective. Afin de confirmer ce projet, ma conseillère emploi accompagné m'a proposé de réaliser

une action « *DUODAY* » au sein de SODEXO LA LIGNE BLEUE lors de la Semaine Européenne des Personnes Handicapées. Par la suite, ma conseillère « *EA88* » a de nouveau sollicité cet employeur pour que je puisse réaliser un stage plus long afin d'avoir une vision objective du travail ordinaire, mais aussi de permettre à l'employeur de pouvoir évaluer mes compétences sur le poste d'aide de cuisine.

Ce stage a été très concluant puisqu'il a permis de valider mon projet ; je suis désormais dans une recherche active d'emploi. « *Emploi Accompagné 88* » est un dispositif qui m'a permis d'avoir davantage confiance en mes capacités, notamment grâce à l'appui bienveillant de ma conseillère « *Emploi Accompagné 88* ».

**Propos recueillis par M^{me} Cécile COLIN,
Conseillère Coordinatrice
« Emploi Accompagné 88 »**

NOS ACTIONS DE MISE EN COHÉRENCE DES COMPÉTENCES



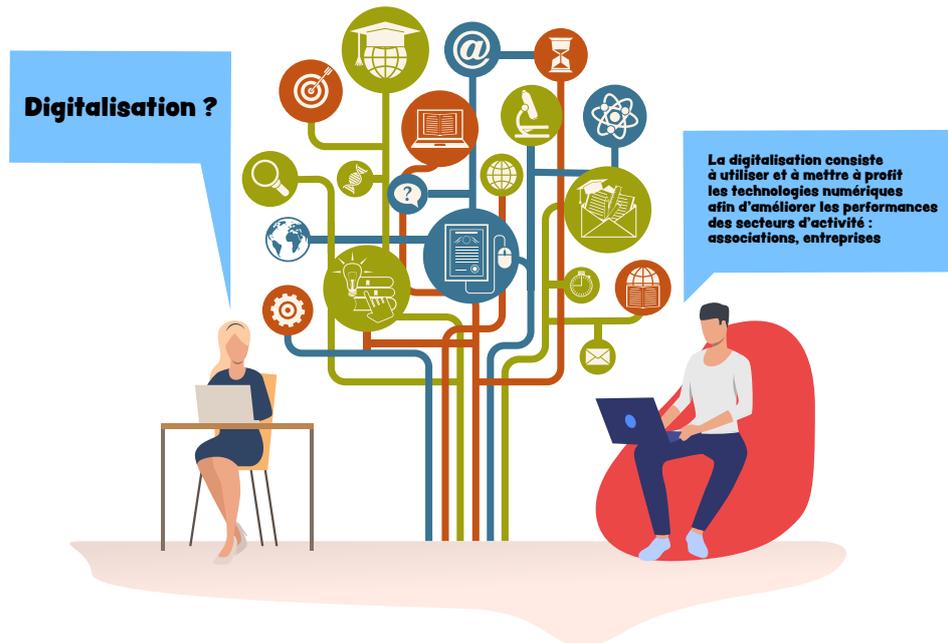
**NOS ACTIONS DE MISE EN COHÉRENCE DES COMPÉTENCES
#DIRECTION GÉNÉRALE
ACCÉLÉRATION DU VIRAGE NUMÉRIQUE DES ESMS : SÉCUR 2021-2025**

LE NUMÉRIQUE CATALYSEUR DE L'AMÉLIORATION CONTINUE

Comment les outils numériques sont-ils amener à percuter nos habitudes de travail et transformer l'accompagnement futur des usagers ?



Jean-Christ ALBERT,
Responsable Qualité Associatif



Préparons-nous au changement... Depuis 1995, la digitalisation du secteur médico-social est en marche, mais non sans difficulté...

L'apparition de l'informatique et des outils associés, ainsi que l'arrivée d'internet ont bouleversé nos habitudes de vie et de travail. L'accélération de notre quotidien à tous les niveaux nous oblige en effet, à adapter nos modes de vie, de consommation et notre manière de travailler.

Depuis la dernière décennie, la croissance de l'Association a impacté très fortement l'organisation de nos pratiques professionnelles. Compte tenu de ces éléments contextuels, un diagnostic et une réflexion sur la future organisation de notre association ont été réalisés afin de pouvoir répondre à plusieurs enjeux, tels que :

- Appréhender les besoins de structuration interne consécutifs à l'accroissement d'activité suite aux différents regroupements,
- Respecter l'identité propre à chacun des Dispositifs,
- Harmoniser la communication des informations structurantes et fluidifier les échanges tout en tenant compte de l'implantation territoriale des établissements,
- Faire face aux évolutions réglementaires qui se profilent à l'horizon.

Pour l'AVSEA, l'enjeu de toutes ces réformes nationales et ces réflexions internes est de pouvoir amener l'ensemble des Établissements et Services à intégrer :

- Un niveau de maturité supérieure concernant le virage Numérique et ses usages sur ce qu'il peut apporter en

particulier à la qualité de l'accompagnement et des soins, en plaçant l'utilisateur et son projet au cœur des solutions numériques, sans oublier l'accompagnement au changement de nos professionnels.

- Un socle minimum de compétences en matière de numérique concernant la sécurité, l'interopérabilité, l'équipement par l'acquisition de logiciels et leur déploiement, la protection des données personnelles et sensibles.
- Une structuration de la démarche par une approche projet avec l'aide d'outils méthodologiques et numériques nécessaires à la conduite du changement.

Ainsi, ces trois projets phares sont menés de front depuis plusieurs mois par une équipe pluridisciplinaire Associative représentée par :

- Un chef de projet Qualité,
- Les Directions de Dispositifs,
- Un membre du Bureau,
- Des équipes support et professionnels.

À ce titre, je souhaite ici les remercier vivement pour leur engagement et implication !

1. Le Dossier Informatisé de l'Usager (DUI)

Initié en 2019, le logiciel du (DUI) déployé sur les secteurs Enfance & Handicap - Adultes & Handicap et Protection de l'Enfance, a pour vocation de centraliser quotidiennement sur une base unique sécurisée, l'ensemble des

NOS ACTIONS DE MISE EN COHÉRENCE DES COMPÉTENCES #DIRECTION GÉNÉRALE ACCÉLÉRATION DU VIRAGE NUMÉRIQUE DES ESMS : SÉCUR 2021-2025

LE NUMÉRIQUE CATALYSEUR DE L'AMÉLIORATION CONTINUE

données des usagers concernant leur parcours dans les différents Établissements à caractère social et médico-social de l'Association. À terme, il limitera les dossiers papier, structurera et harmonisera nos pratiques tout en améliorant nos compétences professionnelles, nos écrits et la sécurité des données médicales.

Répondant aux attentes du CASF et de la loi 2002-2, ce logiciel renforcera l'accompagnement des personnes grâce à une meilleure formalisation et circulation des informations entre les professionnels, les personnes accompagnées, les partenaires et évitera ainsi les ruptures en cas d'évolution des besoins (changement d'établissement social ou médico-social, retour à domicile ou hospitalisation).

Enfin, à terme, le DUI sera interopérable et communiquant avec d'autres composants du système médico-social (tels que le suivi des décisions d'orientation ou les renouvellements MDPH). Il intégrera très prochainement les nomenclatures des besoins et prestations de la prochaine réforme de tarification du secteur du Handicap.

Cependant, la numérisation des données fait apparaître de nouvelles contraintes techniques et conséquences éthiques. La facilité et la rapidité de collecte des données personnelles, parfois sensibles, tel que le NIR, appelé également N° de Sécurité Social, impose une extrême vigilance face aux risques de violation, entraînant de manière accidentelle ou illicite: la destruction, la perte, l'altération, la divulgation ou l'accès non autorisé à des données à caractère personnel.

2. L'avancée de la démarche RGPD engagée depuis 2019

Précurseur dans ce domaine, l'Union Européenne a développé le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) applicable, depuis 2018, par tous les états membres. Ainsi, la législation fait apparaître une forme « *d'éthique du numérique* » aux fins de renforcer les droits des personnes et de responsabiliser les différents acteurs utilisant des données personnelles.

Initiée en 2019, cette démarche de mise en conformité associative nous amène à réviser nos pratiques quotidiennes de collecte des données personnelles et leurs finalités. L'objectif est de pouvoir réduire le volume, de renforcer la protection des données sensibles, limiter la conservation, améliorer la sécurité des systèmes d'information, appliquer la transparence, entériner le droit des personnes.

Globalement, au regard de la charte des valeurs associatives de l'AVSEA (cf. Projet Associatif 2018-2023), le respect des règles, notamment en matière de RGPD, est vecteur d'un environnement de confiance pour l'Usager, les Adhérents,

les Bénévoles, les Partenaires et les Professionnels.

Face à l'ensemble des réformes structurelles du secteur, des évolutions réglementaires et tarifaires en cours ou à venir, ainsi que des nombreux projets portés par l'Association, notre organisation et nos méthodes de travail doivent, sans cesse, évoluer et s'adapter au gré des exigences réglementaires. Néanmoins, il nous faut maintenir le niveau de qualité d'accompagnement des personnes et faciliter l'engagement des professionnels sur le terrain.

Aujourd'hui, la numérisation est devenue incontournable ! L'enjeu est de faciliter l'accès à l'ensemble des outils et informations permettant de réaliser les missions dans les meilleures conditions possibles : suivi des plans d'actions qualité liés aux projets d'établissement, évaluation, CPOM, DUERP, diffusion et exploitation des résultats des enquêtes de satisfaction, suivi des événements indésirables, alimentation des bilans annuels et bien d'autres, etc.

3. Mise en place d'un outil qualité Full Web

Clé de voûte de notre système, cet outil va nous permettre de répondre factuellement à la prochaine réforme des ESSMS (anciennes évaluations internes et externes) dont l'application est prévue à partir de juillet 2023. Les calendriers prévisionnels de mise en œuvre seront définis par nos financeurs entre juillet 2022 et octobre 2022 pour un déploiement au 1er janvier 2023.

Ce support Full Web nous accompagnera dans la structuration de notre organisation. Il décloisonnera et désencombrera les serveurs informatiques avec un effet bénéfique sur la réduction des données stockées, certes, mais également sur notre empreinte carbone ! Par son déploiement en 2022, la qualité système se verra dotée d'une gestion électronique documentaire. Les Moyens Généraux, quant à eux, seront intégrés dans le projet avec tout un ensemble d'outils mis à disposition, puis suivront la structuration du RGPD, la gestion des risques, le pilotage des indicateurs, le pilotage des évaluations, ainsi que la création d'un plan d'actions global à chaque dispositif.

Pour conclure, la mise en œuvre opérationnelle de ces trois chantiers s'inscrit pleinement dans la feuille de route associative du numérique et corrobore les enjeux cités en amont. La transformation de nos pratiques professionnelles ne doit pas être vécue comme une injonction ! Mais, l'opportunité d'améliorer la qualité de l'accompagnement des personnes et des professionnels.

Jean-Christ ALBERT,
Responsable Qualité Associatif

NOS ACTIONS DE MISE EN COHÉRENCE DES COMPÉTENCES #DIRECTION GÉNÉRALE

L'INNOVATION SOCIALE : UN ENJEU D'IMPORTANCE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT ACTUELS ET DE DEMAIN.

L'AVSEA porte en sa genèse des principes de transformation et de renouvellement dans l'accompagnement de ses publics. En 1948, elle innovait avec la gestion du service de tutelle en partenariat avec la CAF des Vosges. L'association n'a cessé depuis d'inventer et d'ajuster ses réponses aux personnes qu'elle accueille. On retrouve cette logique fondamentale dans son projet associatif au travers de l'orientation 3 dont la finalité est de « mobiliser les ressources et innover, pour accompagner les parcours les plus fragilisés ». Au regard du contexte actuel, mouvant et complexe, il paraît indispensable de faire évoluer le modèle organisationnel de l'association pour qu'elle continue d'élaborer des offres adaptées aux besoins de ses publics.



Frédéric Forissier,
Stagiaire Master 2 - Formation, Travail, Territoire
et Développement

Une « commande associative » et une démarche collective.

Me concernant, après sept années passées à la Direction de la Fédération Départementale des Foyers Ruraux des Vosges, il me fallait élargir mon expertise de terrain vers une perspective interdisciplinaire afin de conforter mon pilotage de projets en milieu complexe. Ainsi, dans le cadre de cette introspection, j'ai souhaité intégrer un Master 2 « Formation, Travail, Territoires et Développement » (F2TD). Ce cursus, validé par un stage (d'Octobre 2021 à Juin 2022), vise notamment à parfaire les compétences en ingénierie sociale au service de la dynamique d'une activité, d'une organisation ou d'un territoire.

Aux confins de ces deux réflexions et par la nature de nos échanges, la Direction Générale a décidé de me confier, sous sa responsabilité directe, une démarche collective prospective sur l'organisation à venir de l'association. L'objectif est de présenter aux administrateurs, à la fin de ma formation le 13 juin 2022, une piste tangible d'évolution pour répondre à l'ensemble des objectifs de l'orientation 3 du projet associatif.

Validée par les Membres du Bureau de l'AVSEA, cette méthode participative s'est appuyée sur de nombreux entretiens individuels (membres du Conseil d'Administration et de la Direction Générale, Directions des dispositifs, partenaires et usagers), sur des apports théoriques issus de la recherche ainsi que sur l'animation de 13 temps collectifs avec des cadres et/ou des administrateurs (Bureau, réunions de Direction des Dispositifs, Codir élargi, séminaire et groupes de travail).

Une société « fragmentée ».

Qu'ils soient urbains ou ruraux, les territoires connaissent de fortes disparités qui résultent de la complexité de la société contemporaine : la banalisation de la mobilité et de la télécommunication, la multi-appartenance territoriale, la

part croissante des comportements nomades ou bien encore l'augmentation des inégalités et de la diversité des aspirations (Jean Marc OFFNER¹, 2006). Par ailleurs, selon le rapport, rédigé en 2009, par l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) et le Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux (CGAER), il ressort « une absence fréquente de maîtrise d'œuvre sociale, permettant d'engager des actions coordonnées » ainsi que des acteurs (organismes sociaux, administrations publiques, associations et élus) « trop cloisonnés » (Brigitte BOUQUET² et Patrick DUBÉCHOT³, 2018).

Ces éléments sont en tension, voire en contradiction, avec la volonté du secteur social et médico-social qui ambitionne, par des réponses globales et de proximité, un parcours sans rupture des personnes accompagnées.

Un constat partagé.

La première phase exploratoire de recueil de données et de diagnostic partagé s'est déroulée jusqu'à la fin février 2022. L'un des temps forts fut le séminaire du 06 décembre 2021 qui a réuni des Administrateurs Membres du Bureau et le Comité de Direction élargi (soit plus d'une quarantaine de personnes). Par des ateliers le matin, chacun a pu commencer à alimenter une réflexion collective sur les thématiques suivantes :

- L'implication des professionnels dans l'élaboration des réponses apportées aux personnes les plus vulnérables et leur familles.
- Le renforcement de l'identité des Dispositifs et leur capacité de mutation afin de permettre une adaptation aux parcours individuels.
- Les besoins ou problèmes auxquels l'innovation doit répondre.
- L'apport des partenariats au service de notre Projet Associatif ainsi que les apports et/ou les rôles de l'association dans ses relations avec les autres.

NOS ACTIONS DE MISE EN COHÉRENCE DES COMPÉTENCES #DIRECTION GÉNÉRALE

L'INNOVATION SOCIALE : UN ENJEU D'IMPORTANCE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT ACTUELS ET DE DEMAIN.



L'après-midi a été consacré aux modèles d'organisation qui permettraient à l'association de construire des réponses adaptées d'accompagnement par la création de nouvelles instances ou fonctions attachées à l'innovation et par une mobilisation efficiente de ses ressources.

En effet, au terme des réflexions menées en amont, il en ressort la nécessité de structurer et/ou de renforcer la coopération au sein de l'association, en particulier entre les Dispositifs. Il est également primordial d'amplifier la capacité d'action de l'AVSEA au sein de son environnement.

A l'issue de ces travaux, nous avons débuté la seconde phase d'approfondissement des réflexions, de problématisation et d'émergence de pistes de résolutions. Il est à noter la participation de 15 volontaires, des différentes composantes de l'Association, aux 4 groupes de travail qui avaient pour missions de formaliser ces intentions. Pertinence et précision des objectifs, ressources, territoire, cohérence des actions, évaluation, impacts et modèles organisationnels constituaient l'essentiel du programme !... Dans un esprit de convivialité et de coopération qu'il est important de souligner !

Vers quelles évolutions ?

A ce stade (début mai 2022), nous entamons la structuration de systèmes d'organisations qui poursuivront les objectifs suivants :

- S'appuyer sur l'ensemble des professionnels et parties prenantes de l'association dans l'élaboration

des réponses apportées aux personnes les plus vulnérables et leur famille,

- Contribuer à une meilleure connaissance de l'activité des dispositifs en interne,
- Faciliter l'accès à l'ensemble des ressources de l'association et de son environnement,
- Participer au pilotage stratégique des dispositifs et de l'association,
- Renforcer les relations de l'AVSEA avec les autres acteurs.

Ce sont des visées nécessaires pour faire face aux enjeux de transversalité et de coopération que posera l'accompagnement des usagers. Elles requièrent d'être très précis sur les choix à adopter courant juin 2022.

Je conclurai en rappelant la loi dite « *de la variété requise, du cybernéticien*⁴ William ROSS ASHBY selon laquelle tout système doit être au moins aussi complexe que l'environnement qu'il veut maîtriser ».

Frédéric Forissier,
Stagiaire Master 2 - F2TD

¹ Directeur Général de l'Agence d'Urbanisme Bordeaux-Aquitaine.

² Assistante sociale de formation, Docteur en sociologie, elle est actuellement professeure au Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM).

³ Après avoir été éducateur pendant une dizaine d'années, il est sociologue-démographe.

⁴ La cybernétique était l'étude des mécanismes d'information des systèmes complexes dans les années 50 et 60. William Ross ASHBY, psychiatre anglais, en fut l'un des pionniers.

NOS ACTIONS DE MISE EN COHÉRENCE DES COMPÉTENCES #DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP

MISE EN DYNAMIQUE DU DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP EN RÉPONSES AUX ENJEUX ET BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT



L'équipe préfiguratrice du Dispositif Adultes et Handicap, Messieurs Alain MATHMANN, Romain BOUVIER et Florent PREVOST

L'évolution des politiques publiques nationales.

Cinq années se sont écoulées depuis la circulaire du 2 mai 2017 relative à la transformation de l'offre médico-sociale. Cinq années pendant lesquelles les pouvoirs publics n'ont cessé de faire évoluer l'accompagnement des personnes en situation de handicap. A travers cette circulaire, nous retrouvons cette volonté affichée du législateur à accélérer le processus de transformation en confiant notamment aux organismes de contrôle et de tarification des leviers et des outils pour rendre plus rapide le mouvement de la transformation de l'offre médico-sociale.

La démarche « *une réponse accompagnée pour tous* » dont le fondement premier était d'éviter toute rupture dans le parcours de la personne accompagnée est toujours en cours. Cette démarche qui trouve ses origines dans les préconisations issues du rapport « *zéro sans solution* » de Denis PIVETEAU porte des ambitions nombreuses. Il convient de s'arrêter sur quelques-unes d'entre elles puisqu'elles animent nos propos.

Vers le déploiement d'une réponse territorialisée.

Pour éviter les ruptures de parcours, le législateur souhaite le déploiement de réponses dans une logique de territoire. Il encourage les acteurs à faire preuve d'innovation dans les actions et les projets à déployer soit à l'interne soit par le biais des partenariats afin que la personne accompagnée dispose de ressources de

proximité. Ce principe doit guider nos actions.

La sécurisation des parcours et l'inclusion comme cibles à atteindre

La transformation de l'offre n'a d'autre ambition que de rendre toute action plus inclusive, plus facilitatrice et mieux adaptée à la prise en compte des situations individuelles. Elle vient répondre aux besoins et aux aspirations exprimées par les personnes en situation de handicap aux travers des réponses concrètes et formalisées. Elle participe dans ces conditions à la sécurisation des parcours, en offrant à chaque personne, depuis son lieu de vie choisi, un accompagnement qui s'organise autour de ses attentes en matière de formation, d'emploi, d'apprentissage, de santé, de logement et de toutes activités permettant une pleine participation à la vie sociale. Ce principe doit également faire sens au sein du Dispositif dans sa nouvelle organisation.

La réforme SERAFIN-PH, un processus commun

Les modalités de tarification des établissements médico-sociaux que nous connaissons actuellement vont changer. Nous allons progressivement passer d'un financement basé sur des coûts négociés de gré à gré vers une allocation de financements répondant à des modalités, que le législateur souhaite, plus lisibles et plus équitables. Il s'agira de s'appuyer sur un référentiel unique en partant des besoins de la personne accompagnée et de les mettre en concordance avec des prestations délivrées. Cette modélisation qui peut sembler limitative

clarifiera sans aucun doute nos possibilités d'actions et de réponses. Le Dispositif sera amené à s'inspirer du modèle de référentiel des besoins et des prestations SERAFIN-PH.

Des politiques publiques nationales qui se déclinent dans le Projet Régional de Santé et dans le schéma handicap et dépendance du département.

Le PRS a identifié 17 priorités. Il s'agit de 10 priorités « *Parcours de santé* » et 7 leviers prioritaires pour la transformation de notre système de santé. Il s'agit pour l'un des axes stratégiques de faire évoluer le système de santé dans une logique de parcours. Cette évolution doit favoriser l'élaboration des parcours en santé mentale dans une dimension globale intégrant le champ social, médico-social et sanitaire public, privé ou libéral. Le Dispositif devra s'inscrire dans cet axe stratégique porté par l'ARS

Le schéma Handicap et Dépendance a quant à lui pris la forme de 38 fiches schéma déclinées en 3 axes « *Anticiper* », « *Adapter* » et « *Accompagner* ». Sur ce dernier volet, nous retrouvons la volonté du Département de développer une offre de prise en charge pour les personnes en situation de handicap atteintes de troubles d'origine cognitive. Dans le cadre de ce schéma, l'AVSEA a porté l'extension du nombre de places de son SAVS qui est passé de 20 à 26 au 1er mai 2017. Actuellement, l'association porte un projet de transformation de 4 places SAVS en 4 places de SAMSAH. Celui-ci est mené en coopération avec d'autres associations du département. Ce projet, s'il devait aboutir, serait conduit par le Dispositif Adultes et Handicap.

La problématique sociale posée par les politiques publiques

Les politiques publiques nationales ou locales, exposées plus haut, nous poussent finalement à mettre en concordance les attentes et les besoins de la personne accompagnée parfois spécifiques et complexes. Elles nous demandent de répondre à des logiques de parcours globalisé tout en apportant des réponses aux possibles ruptures. Elles requièrent de tendre vers une vie en milieu ordinaire et de promouvoir un renforcement de l'inclusion dans tous les champs qui composent le projet de vie de la personne accompagnée sur les territoires.

Lorsque nous portons le regard sur le Dispositif Adultes et Handicap et ses trois secteurs

MISE EN DYNAMIQUE DU DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP EN RÉPONSES AUX ENJEUX ET BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT

actuels et que nous le passons sous le prisme des attentes des politiques publiques exposées plus haut, nous constatons finalement qu'il nous faut nécessairement nous adapter et évoluer pour y répondre.

Le Dispositif Adultes /handicap offre dans son organisation actuelle de la transversalité et de l'interdisciplinarité au sein de ses secteurs mais elles restent sporadiques. Le Dispositif apporte ainsi des réponses davantage parcelaires et cloisonnées pour les situations les plus complexes qui demain s'inscriront dans une logique plus sécurisée. Ces réponses ne sont pas de nature à sécuriser l'ensemble des parcours des usagers dans une logique inclusive. Nous devons ainsi appréhender ces principes avec plus de pragmatisme, de porosité et de souplesse. À travers ces actions, c'est la possibilité pour l'utilisateur de bénéficier d'un accompagnement coordonné, décloisonné, individualisé et global dans toutes les dimensions de son projet de vie. C'est ainsi qu'est posée la problématique sociale de ce projet. C'est dans ce contexte que l'Association a décidé de porter une réflexion autour de l'évolution du Dispositif. Elle a confié au directeur du Dispositif, appuyé par les directeurs de secteurs, la réalisation d'un projet visant à définir une nouvelle organisation à faire en deux temps. Un premier temps, portant sur un travail de préfiguration avec les cadres du Dispositif et un second temps, plus opérationnel posant la structuration du Dispositif en termes de moyens, de coopérations et d'ingénierie avec les équipes. Le Dispositif actuel a donc vocation à s'adapter.

Une nouvelle dynamique qui s'engage

Depuis le début du mois d'avril, le travail de préfiguration a commencé. Les échanges portent sur la méthodologie que l'on souhaite déployer pour apporter des réponses à la problématique posée. Cette phase se travaille avec la Direction Générale, le directeur de Dispositif et les directeurs de secteur. A la suite, des travaux vont s'engager avec les cadres du Dispositif pour traiter les objectifs retenus et répondre à la problématique. Un autre temps, qui interviendra au début du mois de juillet verra le projet présenté aux membres du Bureau pour validation. Le travail avec les équipes débutera ensuite.

Les obligations réglementaires et le déploiement d'outils (RH, qualité, dossier unique de l'utilisateur, services généraux...) amènent le nouveau Dispositif à décliner sa collaboration avec les services supports du Siège. Il expose la nature de ses besoins, les modalités de fonctionnement, les personnes ressources et définit le degré d'autonomie de celles-ci.

Les relations fonctionnelles entre le directeur de Dispositif et les directeurs experts sont structurées. L'évolution des fonctions et des missions des directeurs de secteur amène le

directeur du Dispositif à disposer de plus de proximité avec les cadres de terrain en réduisant les strates hiérarchiques. Ces dernières renforcent la dynamique pour pouvoir apporter des réponses plus rapides et coordonnées. Dans le même temps, les directeurs de secteur deviennent des directeurs experts dans leurs domaines de compétences. En relation avec le directeur du Dispositif, ils ont la tâche d'animer les dynamiques transversales auprès des cadres, des équipes et du développement à l'externe.

À l'échelle du Dispositif, le directeur Expert Insertion Professionnelle Adaptée assure un rôle de référent et de supervision et apporte ses compétences sur les questions de l'insertion professionnelle et du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Il est l'interface de l'Association sur des thématiques en externe. Son champ d'action s'inscrit en transverse sur l'ensemble des établissements et services. Le directeur Expert est notamment en charge de représenter le Dispositif à l'extérieur (partenaires, financeurs, mandant, public), d'optimiser l'offre de service, de piloter et conduire tout projet en lien avec les thématiques traitées, de consolider le lien avec les réseaux d'employeurs.

Le directeur Expert Relations et Accompagnement des Usagers quant à lui apporte son expérience et ses compétences sur les questions d'accompagnement des usagers. Il inscrit son intervention au bénéfice de tous les établissements et services du Dispositif. Il assure un rôle de référent et de supervision sur les questions du parcours global des personnes accompagnées. Il est l'interface de l'AVSEA sur ces thématiques en externe. Il est en charge des relations avec les partenaires, les réseaux de représentants des activités (associations d'utilisateurs, représentants des familles, familles...).

À l'issue de ses travaux, le Dispositif sera en mesure de décliner dans une dynamique de parcours de l'utilisateur, les activités des établissements et services sous la forme de prestations actuellement proposées en envisageant des coopérations, des passerelles, de la transversalité et une perméabilité entre les secteurs. Cette clarification permettra à chacun dans son emploi et sa mission d'interagir avec les autres pour mieux accompagner les parcours. L'accompagnement transversal deviendra systémique. Nous pourrions nous appuyer sur ceux qui pratiquent déjà ce lien partenarial entre professionnels, avec les services, avec les secteurs avec les Dispositifs et nous le renforcerons pour qu'il devienne la norme.

Le Dispositif pourra s'inspirer d'un état des lieux des collaborations et actions transverses déjà en œuvre. Il conviendra de faire un état des lieux des manques et des besoins perçus par les cadres et par les salariés à ce jour dans

ces domaines et de proposer des formes nouvelles de collaboration et actions au sein des services du Dispositif au regard du projet. Nous attendons que ces échanges et ces constats permettent de mobiliser, de remobiliser, de donner du sens, de partager, mais aussi d'aller à l'essentiel pour tous les personnels en charge ou non d'accompagnement.

Le Dispositif devra disposer d'un langage commun. Nous privilégions l'utilisation de SERAFIN-PH et son référentiel pour aboutir à cette formalisation. C'est une opportunité pour visualiser le spectre de nos possibilités d'accompagnement à l'interne et à l'externe. C'est aussi une possibilité pour réfléchir à nos besoins non couverts et à nos pistes de développement. SERAFIN-PH deviendra d'ici peu habituel et courant dans notre secteur.

Pour conclure, ce nouveau projet qui se construit nous donne l'occasion de nous mettre en mouvement et de lancer un nouvel élan.

Pour les salariés du Dispositif, ces adaptations et ces nouvelles réponses sont des opportunités pour mieux travailler ensemble. Elles développent des synergies, tissent des nouvelles relations de travail au travers de la richesse des compétences de chacun et chacune. Cette nouvelle organisation n'est pas une remise en question des structures, des services ou de leurs utilités, au contraire. Elle renforce nos collaborations et nous rendent plus proactifs. Pour les usagers, les familles, les organismes de tarification et de contrôle, nous adressons, à travers ce projet, un message qui définit un cadre de compréhension commun de cette dynamique dans laquelle nous allons devoir nous mettre. Nous confluons vers une même compréhension des attentes des personnes accompagnées, de leurs nouveaux besoins et des actions qu'on engage pour s'adapter à ceux-ci. Ce sont ces challenges que nous devons maintenant relever.

Ce projet nous permet de poursuivre la modernisation de nos offres de service et de nos fonctionnements internes. Nous déployons des dimensions d'expertises, de spécialistes, de services complémentaires et d'outils transversaux qui renvoient à des logiques inspirées des plateformes de services qui se développent dans notre secteur.

Et pour reprendre les propos de Denis PIVETEAU : « C'est le fer de lance d'une nouvelle démarche institutionnelle, celui du paradigme nouveau de la - réponse - et plus seulement de la - place -. La plateforme de services qui devient en quelque sorte l'institution de la sortie de l'institutionnalisation ».

L'équipe préfiguratrice du
Dispositif Adultes et Handicap,
Messieurs Florent PREVOST,
Romain BOUVIER et Alain MATHMANN

CARTES D'**IDENTITÉS** DES **DISPOSITIFS**



DISPOSITIF CÈDRE

DISPOSITIF CÈDRE

L'ÉQUIPE

Directeur : **Alain VINCIARELLI**
Directrice adjointe Territoire EST : **Karine BONGIOVANNI**
Directrice adjointe Territoire OUEST : **Sabrina AMADOR**
Secrétaire de Direction : **Muriel REGNIER**
Chargée de projet et de l'amélioration de la démarche qualité : **Sarah LEFÈVRE**

CHEFS DE SERVICE

Territoire OUEST : **Rémi PRANZETTI - Isabelle BALKENWITCH**
Territoire CENTRE : **Isabelle VINCENT - Ophélie JARDON - Sabine BELOT**
Territoire EST : **Christian RUESTMANN - Jérôme MOUROT - Thierry GANTZ**

Administrateurs référents : **Monique RINDERNECK,**
Jean-Marie DEL GENINI - Patrice LHOTE

Établissement de type « Maison d'Enfants à Caractère Social », le Dispositif Cèdre inscrit son action sur le territoire vosgien à travers une offre de service diversifiée :

- Hébergement mineurs
- Intervention éducative renforcée à domicile (IERD)
- Activités de jour (SAJ)
- Lieux d'accueil individualisé (LAI)
- Accompagnement jeunes majeurs (SAJM)
- Structure d'accueil en urgence (SAEU)

Il prend en charge de manière individuelle ou de la même famille, des enfants à partir de 6 ans, des adolescents et des jeunes majeurs jusqu'à 21 ans.

L'accompagnement éducatif porte sur tous les plans de la vie de l'enfant, de l'adolescent ou du jeune majeur. Le Dispositif Cèdre propose une offre de services diversifiée permettant d'apporter une réponse la plus individualisée et de répondre au mieux au parcours des jeunes confés : vie quotidienne, accompagnement psychologique, insertion scolaire et professionnelle, relations familiales, etc.

Le Dispositif valorise l'expression et la participation directe du jeune et de sa famille à l'élaboration de son projet personnalisé.

DIRECTION DU DISPOSITIF CÈDRE

38 bis rue André Vitu
88000 EPINAL
Tél : 03 29 31 42 41
Fax : 03 29 34 82 97
Courriel :
cedre@avsea88.com

Parcours d'enfants et trajectoires de vie



DISPOSITIF CÈDRE

CENTRE ÉDUCATIF RENFORCÉ NOMADE

L'ÉQUIPE

Directeur : **Alain VINCIARELLI**
Chef de service : **Karim GHAZI**

Administrateur référent : **Président Dr François CONRAUX**



Établissement à part entière au sens juridique, le Centre Educatif Renforcé Nomade s'inscrit dans l'offre éducative du Dispositif Cèdre et accueille 8 jeunes âgés de 14 à 17 ans placés au titre de l'ordonnance du 2 février 1945. Le CER Nomade organise deux sessions de 5 mois et demi par an. L'accompagnement s'effectue principalement au Maroc où les mineur(e)s sont suivis de façon permanente par une équipe éducative, française et marocaine, et bénéficie d'entretiens psychologiques réguliers. Durant cette période, la médiatrice familiale met en place des rencontres et un travail auprès de chaque famille par le biais d'entretiens à leur domicile.

Le CER Nomade permet de :

- **Créer une rupture dans le fonctionnement usuel du mineur,**
- **Élaborer les conditions de sa remobilisation en s'appuyant sur la découverte d'un nouvel environnement et sur un programme d'activités obligatoires au quotidien,**
- **Créer des situations nouvelles, rendant caduques et inopérants les comportements déviants.**

DISPOSITIF CÈDRE CER NOMADE

38 bis rue André Vitu
88000 ÉPINAL
Tél : 03 29 31 42 41
Fax : 03 29 34 82 97
Courriel : cer@avsea88.com

Parcours d'enfants et trajectoires de vie



DISPOSITIF MDAJA

MAISON DES ADOLESCENTS ET JEUNES ADULTES



L'ÉQUIPE

Directrice : **Sandra L'HÔTE**
 Chef(fe) de service : **en cours de recrutement**
 Administrateurs référents : **Président Dr François CONRAUX, Daniel MOINE**

MISSIONS :

Cette structure appartient au réseau des 105 MDA réparties sur tout le territoire national. Formée d'une équipe pluridisciplinaire, la MDAJA 88 assure des missions d'accueil, d'écoute, de soutien, d'accompagnement et d'orientation en direction des jeunes de 12 à 25 ans, de leurs parents, de leur entourage proche, ainsi qu'aux professionnels accompagnants.

C'est un « lieu ressource », gratuit, neutre et confidentiel. Les personnes sont reçues en libre adhésion, avec RDV, au sein de nos locaux, à Epinal et à Remiremont (à côté de la Mission Locale).

La première rencontre doit permettre l'expression d'un vécu, de partager son histoire, d'évoquer ses problématiques et leurs retentissements. Les personnes sont alors accompagnées dans la recherche de solutions, l'élaboration d'un processus de prise en charge et, le cas échéant, de la mise en œuvre de l'orientation vers des professionnels spécialisés.

L'objectif poursuivi est la réponse aux besoins et attentes de chacun, à la construction d'une prise de décision éclairée par la mise à disposition d'informations, de conseils, de soutiens. Nous nous adressons à tous les adolescents et jeunes adultes, intégrés et entourés ou sortis des circuits, afin d'éviter les pertes ou les ruptures de parcours et de favoriser, maintenir ou rétablir un bien-être psychique.

Les prises en charge sont individualisées et co-construites pour répondre aux besoins et attentes singulières de chaque personne qu'elles concernent la vie sexuelle et affective. Les addictions, les conséquences de harcèlement ou cyber-harcèlement, les situations de

conflits ou de deuil, en somme, tout épisode de vie générant un mal-être.

La Maison des Adolescents et des Jeunes Adultes, avec l'aide et le soutien de ses partenaires financiers, institutionnels, opérationnels, vise, au travers ses interventions le développement d'une culture commune autour de l'adolescence et de l'entrée dans l'âge adulte, à destination de l'ensemble des acteurs concernés (parents, professionnels, institutions).

Le Dispositif est ouvert :

- À Epinal**
 - Le lundi de 9h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
 - Le mardi de 13h00 à 17h00
 - Le mercredi de 10h00 à 18h00
 - Le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30
- À Remiremont**
 - Le mercredi de 10h00 à 18h00
 - Le jeudi de 9h30 à 17h00
- À Saint-Dié**
 - Le lundi de 10h à 14h
 - Le mercredi de 10h00 à 16h00
 - Le jeudi de 10h00 à 16h00
 - Le vendredi de de 10h00 à 16h00

Rejoignez-nous sur notre page Facebook : [maisondesadosdesvosges](#)

Financeurs :
 Financée par l'Agence Régionale de Santé Grand Est et subventionnée par le Conseil Départemental des Vosges et le Fonds Interministériel de prévention de la Délinquance et de la Radicalisation.



MDAJA

Tél : 03.29.39.51.38 - 07 85 63 37 74
 Mail : maisondesados@avsea88.com

Épinal :

16, quai Jules Ferry 88 000 Epinal
 Tél : 03.29.39.51.38 - 07 89 20 82 94

Remiremont :

impasse des Kyriolés 88200 Remiremont
 Tél : 03 72 60 26 35

Saint-Dié :

15, rue du Maréchal Foch (au sein du CCAS)
 88100 Saint-Dié-des-Vosges
 Tél : 03 29 39 51 38 - 07 85 63 37 74
 Courriel : maisondesados@avsea88.com

DISPOSITIF DAPJ

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PROTECTION JURIDIQUE



Service Mandataire à la Protection des Majeurs (SMPM)

Service Délégués aux Prestations Familiales (SDPF)

Service accompagnement intermédiation locale



Tél. 06 02 09 26 44
Courriel : pcb@avsea88.com

LA MISSION :

La mission principale des quatre services est de permettre aux personnes et familles accompagnées d'aller vers l'autonomie, tant sur le plan social que financier.

Le Service Mandataire à la Protection des Majeurs (SMPM) ~ Protection des adultes.

Ce service est sollicité dans le cadre de la Protection des Majeurs. La loi du 5 mars 2007 instaure la fonction de délégué mandataire judiciaire qui succède à celle de tuteurs aux majeurs protégés. Le délégué mandataire assure dans le strict respect du mandat du juge des tutelles l'une ou l'autre des mesures suivantes : Sauvegarde de justice, Curatelle Simple ou Renforcée, Tutelle... Ces mesures visent à la protection des personnes qui se trouvent, en raison de l'altération de leurs facultés mentales ou corporelles, dans l'incapacité de pourvoir seules à leurs intérêts. La dite protection concerne la personne et ses biens.

L'ÉQUIPE

Directeur du Dispositif : **Jean-Paul GARDIN**
Directrice Adjointe du Dispositif : **Karine JULIEN**
Conseillers techniques MJPM : **Isabelle ANDREOLI et Alix NOËL**
Cheffe de Service Educatif MJAGBF : **Laurence SCHEIBEL**
Administrateurs référents du Dispositif : **Hélène LEFORT & Patrice LHOTE**

Créé en 1948 pour aider à la gestion des prestations familiales des orphelins de guerre, le Dispositif d'Accompagnement et de Protection Juridique (DAPJ) est le plus ancien de l'AVSEA.

Le délégué mandataire peut aussi par nomination du juge des tutelles exercer les Mesures d'Accompagnement Judiciaire (Ancienne mesure de tutelle aux prestations sociales adultes). Cette mesure permet au délégué de gérer les prestations sociales de la personne et vise à rétablir les conditions d'une gestion autonome.

Le Service Délégués aux Prestations Familiales (SDPF) ~ Protection de l'enfance.

La loi du 05 mars 2007 réformant la protection de l'enfance crée une nouvelle mesure : Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget (MJAGBF) qui permet au juge des enfants dans le cadre de l'assistance éducative, de confier la gestion des prestations familiales à un délégué qui, en s'efforçant de recueillir l'adhésion du ou des parents bénéficiaires, gère leurs prestations afin de répondre aux besoins liés à l'entretien, à la santé, à la sécurité et à l'éducation des enfants. Il exerce auprès de la famille une action éducative visant à rétablir les conditions d'une gestion autonome des prestations. C'est aussi une mesure de soutien à la parentalité.

Le Point Conseil Budget :

Le Point Conseil Budget s'adresse à toute personne du département des Vosges qui souhaite obtenir des conseils gratuits et personnalisés dans la gestion de son budget. Ces accompagnements peuvent prendre une forme aussi bien collective qu'individuelle.

Le service d'accompagnement au logement :

Ce Service permet, par le biais de contrats de sous-location, l'accès au logement des personnes ayant le plus de difficultés à se loger. Cet accompagnement limité dans le temps, est destiné à tout public sur l'ensemble du territoire du département des Vosges et est favorisé par de forts partenariats avec de nombreux bailleurs publics et privés.

Financiers : CAF, MSA, DDETSPP*, Conseil Départemental des Vosges

* Voir glossaire p.47

DAPJ
Antenne d'Épinal
3, allée des Noisetiers
88000 ÉPINAL
Tél. 03 29 38 27 27 - Fax 03 29 38 27 39

Antenne de Saint-Dié-des-Vosges
3, rue des Fusillés
88100 SAINT-DIÉ
Tél. 03 29 38 27 27 - Fax 03 29 55 72 11

Antenne de Mirecourt
1 place de la Gare
88500 MIRECOURT
Tél. 03 29 38 27 27 - Fax 03 29 27 13 50

Courriel : dapj@avsea88.com

#DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP

DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP

L'ÉQUIPE

Directeur de Dispositif : **Florent PREVOST**
 Directeur adjoint Habitat et Vie Sociale : **Alain MATHMANN**
 Directeur Travail Protégé : **Florent PREVOST**
 Directeur adjoint Parcours d'Emploi : **Romain BOUVIER**
 Coordinatrice Emploi Accompagné 88 : **Cécile COLIN**
 Référent Gestion et Comptabilité : **Olivier ABOUT**
 Technicien Qualité : **Henri POUSSARDIN**

Administrateurs référents : **Dr François CONRAUX, Jean-Marie DEL GENINI, André HALTEBOURG, Daniel MOINE, Daniel RODRIQUE**

Cheffes de Services

Foyer la Tuilerie - Résidence Accueil de Saint-Dié et les 5 Gem(s) : **Marie ANTOINE**
 Foyer la Résidence - Résidence Nausicaa - SAVS : **Isabelle VILLAUME**

Chefs d'Ateliers

Activités Extérieures ESAT : **Régis ROHART**
 Activités industrielles ESAT Saint-Dié : **Olivier FRANÇOIS**
 Activités industrielles ESAT Epinal : **William VAUTHIER**

Coordinateur Parcours d'Emploi : **Frédéric FERRY**

Porteur des valeurs associatives d'altérité et de solidarité, le Dispositif Adultes et Handicap a pour mission d'accompagner et d'insérer par le travail, l'habitat et la vie sociale des personnes en situation de handicap au service de leur pleine inclusion. L'animation transversale des trois secteurs vise à créer les conditions adaptées à une vie sociale ou professionnelle protégée et à accompagner sans rupture les parcours de vie vers et dans le milieu ordinaire. L'organisation d'un pilotage centralisé permet de mutualiser les compétences et les moyens (gestion, QSE) pour une réponse coordonnée.

Secteur Travail Protégé :

Est constitué des 5 ateliers de production et des équipes extérieures de l'Établissement et Service d'Aide par le Travail - ESAT.

Secteur Parcours d'Emploi :

Regroupe :

- L'Organisme de Placement Spécialisé gestionnaire de CAP EMPLOI Vosges
- La Mission d'Appui et de Développement de l'Alternance pour Personnes Handicapées - MADAPH qui porte le dispositif alternance et la Ressource Handicap Formation
- Le Service de Solidarité Active - 2SA.
- Emploi Accompagné 88, créé fin 2018, assure un accompagnement global et renforcé vers et dans le travail en milieu ordinaire en mobilisant l'ensemble des expertises des 3 secteurs spécialisés.

Secteur Habitat et Vie Sociale :

anime deux Foyers d'hébergement, Résidences Accueil, un SAVS. Il soutient également l'action de l'Association des Gémois Vosgiens qui gère les quatre Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM) dédiés aux personnes en souffrance psychique ainsi que l'action de l'Association « Rêve Atypique » qui gère le GEM Autisme dédié aux personnes atteintes de troubles autistiques.

#DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP

SECTEUR PARCOURS D'EMPLOI



CAP EMPLOI VOSGES

Handicap, recrutement & maintien



ÉPINAL (Siège)

8 allée de l'aubépine
88000 Épinal
Tel : 03 29 31 86 13

ÉPINAL (Antenne)

30 rue André Vitu
88000 Épinal
Tel : 03 29 36 93 91

REIREMONT

16 rue du 5^{ème} et 15^{ème} BCP
88200 Remiremont
Tel : 03 29 24 81 50

SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

14 rue des 4 Frères Mougeotte
88100 Saint-Dié-des-VOSGES
Tel : 03 29 55 52 89

NEUFCHATEAU

5 square des
Anciens d'Indochine
88300 Neufchateau
Tel : 03 29 95 55 47

L'Organisme de Placement Spécialisé (OPS), labellisé CAP EMPLOI VOSGES apporte une réponse adaptée aux besoins d'accompagnement des demandeurs d'emploi, des salariés, des agents publics, des employeurs et des travailleurs indépendants handicapés. Il dispose d'un champ de compétences spécialisées, notamment dans les différentes déficiences et dans la gestion de situations de handicap complexes, permettant de répondre aux besoins des personnes qu'il accompagne et des employeurs. Les actions engagées répondent

aux missions d'intérêt général définies par l'art. L.5214-3-1 du code du travail :

Depuis l'été 2021, les équipes de Cap Emploi AVSEA travaillent conjointement avec les équipes de Pôle Emploi dans le cadre d'un rapprochement opérationnel national de leurs offres de services, au sein d'un lieu unique d'accueil et d'accompagnement.

Courriel : capemploi@capemploi88.com
Site internet : www.capemploi88.com

LA MADAPH

La **Mission d'Appui et de Développement de l'Alternance pour les Personnes Handicapées** porte deux dispositifs :

Le **dispositif Alternance et Handicap** qui permet à une personne en situation de handicap ayant un projet de formation via l'alternance, de bénéficier d'un accompagnement individualisé à chacune des étapes de son projet d'apprentissage et ou de professionnalisation.

La **Ressource Handicap Formation (RHF)** qui coordonne la mise en œuvre des adaptations pédagogiques ou matérielles à mettre en place à partir d'un diagnostic réalisé conjointement par l'organisme de formation, la personne handicapée, son référent parcours et, le cas échéant les spécialistes du handicap disponibles sur le territoire.

Courriel : madaph@avsea88.com

LE SERVICE DE SOLIDARITE ACTIVE (2SA)

Le service réalise sur le territoire « Est Vosgien » un accompagnement social spécifique.

Il permet de favoriser la levée des freins sociaux et la réalisation des objectifs de bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA), en vue d'une insertion sociale et/ou professionnelle durable.

L'accompagnement prend en compte la dimension santé/handicap de leur situation et participe à développer leur autonomie, leur dynamisation et leur citoyenneté.

Courriel : 2sa@avsea88.com

LA PLATEFORME EMPLOI ACCOMPAGNE 88

Emploi Accompagné, créé fin 2018, assure un accompagnement global et renforcé vers et dans le travail en milieu ordinaire en mobilisant l'ensemble des expertises des 3 secteurs spécialisés.

Courriel : emploiaccompagnevosges@avsea88.com

#DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP

SECTEUR DU TRAVAIL PROTÉGÉ

MISSION GÉNÉRALE :

L'ESAT a une double finalité :

- > Faire accéder, grâce à une structure et des conditions de travail aménagées, à une vie sociale et professionnelle, des personnes momentanément ou durablement handicapées dans l'impossibilité d'exercer une activité dans le secteur ordinaire ou en entreprise adaptée.
- > Permettre à celles, qui auront manifesté par la suite des capacités suffisantes d'autonomie, de quitter l'établissement et d'accéder au milieu ordinaire de travail ou à une entreprise adaptée.

L'admission en ESAT est conditionnée par une orientation de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH)

L'ESAT AVSEA accueille des personnes :

- > En situation de handicap psychique : 109 places, 4 places « autisme ». Recrutement départemental et limites.
- > En situation de handicap par la déficience visuelle : 42 places - Recrutement régional.

LES ACTIVITÉS :

Sous-traitance industrielle :

Atelier Le Relais

6 Rue Léo Valentin - 88000 ÉPINAL

- Câblerie électrique : coupe, étamage, assemblage de faisceaux, montage de sous ensembles, soudure, filerie.
- Tri, conditionnement, reconditionnement, mise sous film de produits manufacturés.
- Détachement ponctuel ou permanent en entreprise : collectif avec encadrement ou individuel.

Atelier Les Tilleuls

1 Allée des Tilleuls - 88000 ÉPINAL

- Tri, conditionnement, reconditionnement, mise sous film de produits manufacturés.
- Détachement ponctuel ou permanent en entreprise : collectif avec encadrement ou individuel.
- Cannage.

ESAT AVSEA

6 Rue Léo Valentin
BP 1026

88050 ÉPINAL Cedex 9
Tél : 03 29 31 00 14

À compter du 1^{er} octobre 2022

Transfert du Service administratif dans les locaux :

Atelier les Tilleuls - 1 Allée des Tilleuls - BP 1026
88050 ÉPINAL Cedex 9
Courriel : esat@avsea88.com

Atelier Helleule

4 Impasse Jean Prouvé - Z.I. Helleule 1 88100 SAINT-DIÉ-DES VOSGES

- Tri et conditionnement.
- Travaux pour imprimeurs, reliure, mise sous enveloppe.
- Détachement ponctuel ou permanent en entreprise : collectif avec encadrement ou individuel.

Productions et prestations extérieures :

Espaces verts et maçonnerie paysagère 6 Rue Léo Valentin - 88000 ÉPINAL

- Entretien et aménagement d'extérieurs, élagage, tonte, taille d'arbustes et de haies, nettoyage de jardins, ramassage de feuilles, etc.

Menuiserie

1, Rue du Moulin 88000 - DEYVILLERS

- Fabrication et commercialisation de mobilier extérieur en bois : abris de jardin et de loisirs, abris bus, tables, bancs, bacs à fleurs, claustras, terrasses, carports, etc.

Les Serres

In situ CH RAVENEL

Avenue René Porterat 88500 - MIRECOURT

- Floriculture, maraîchage, vente de nos produits transformés (jus de fruits, etc).

#DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP

SECTEUR HABITAT ET VIE SOCIALE



LA RÉSIDENCE



LA TUILERIE

LES FOYERS :

MISSIONS :

Les Foyers offrent aux résidents un cadre de vie propice à l'autonomie et à l'insertion sociale en garantissant un environnement rassurant et sécurisant. L'accompagnement individualisé dans tous les domaines de la vie quotidienne doit permettre la construction d'un projet de vie favorisant l'épanouissement et le bien-être.

LA RÉSIDENCE À MIRECOURT

Public accueilli : personnes en situation de handicap par la maladie psychique.

Conditions d'admission : être ouvrier à l'ESAT et bénéficier d'une orientation avec hébergement délivrée par la CDAPH ou être dans un parcours d'insertion professionnelle et bénéficier d'une dérogation délivrée par le Conseil départemental.

Capacité : 21 studios et une chambre d'urgence.

Équipe pluridisciplinaire

Pour mener à bien ses missions et ses actions, l'équipe du Foyer La Résidence travaille en partenariat avec l'ESAT AVSEA, le CH de Ravenel, l'UNAFAM, les Services de Tutelle et les GEM(s).

LA TUILERIE À ÉPINAL

Public accueilli : personnes en situation de handicap visuel.

Conditions d'admission : être ouvrier à l'ESAT et bénéficier d'une orientation avec hébergement délivrée par la CDAPH.

Capacité : 19 chambres

Équipe pluridisciplinaire

Le Foyer La Tuilerie est un lieu de vie pour les personnes déficientes visuelles hébergées. Il propose des animations et des manifestations régulières en partenariat avec le Club Soroptimist d'Épinal, le Centre Social Léo Lagrange, le CIQ du Saut le Cerf et Etoile Handisport, l'ASHGE, Épinal Lutte, Rotary Club Images..

FINANCEUR : Conseil Départemental des Vosges

LES RÉSIDENCES ACCUEIL :

MISSIONS :

- > Permettre aux personnes handicapées psychiques de bénéficier d'un logement "protégé" dans un cadre rassurant propice à l'insertion sociale, à l'autonomie et au bien-être.
- > Rompre l'isolement, créer du lien social et un climat convivial grâce à des espaces collectifs et à des animations diverses (atelier culinaire, visite d'expositions, musique...).
- > Offrir une écoute, une aide à la vie quotidienne et un accompagnement social personnalisé aux résidents.

RÉSIDENCE NAUSICAA À ÉPINAL

Capacité : 18 logements (16 individuels + 2 couples) et une salle collective.

Équipe : 1 accompagnatrice sociale et 1 hôte.

RÉSIDENCE ACCUEIL À SAINT-DIÉ

Capacité : 16 studios et une salle collective.

Équipe : 1 accompagnatrice sociale.

FINANCEUR : Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations (DDETSPP)



FOYER LA RESIDENCE

7, rue Sainte-Cécile
88500 MIRECOURT
Tél. : 03 29 37 20 23
Courriel : foyer.laresidence@avsea88.com

FOYER LA TUILERIE

3, rue de la Tuilerie
88000 ÉPINAL
Tél. : 03 29 34 45 24
Courriel : foyer.latuilerie@avsea88.com

RÉSIDENCE NAUSICAA

15, rue Jean Viriot
88000 ÉPINAL
Tél. 09 71 05 19 22
Courriel : residence.nausicaa@avsea88.com

RÉSIDENCE ACCUEIL

05, rue Le Corbusier
88100 SAINT-DIÉ-DES-VOSGES
Tél. 03 29 41 97 76
Courriel : residence.accueil.saintdie@avsea88.com



#DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP > SAVS

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA VIE SOCIALE (SAVS)

Missions du Service d'Accompagnement à la Vie Sociale :
Accompagnement social à domicile pour des personnes en situation de handicap par la maladie psychique.

- Accueillir, informer, conseiller, orienter.
- Assurer un accompagnement individualisé.
- Aider à l'autonomie : logement, tâches quotidiennes, démarches administratives, déplacements, vie sociale.
- Soutenir une insertion sociale et professionnelle.

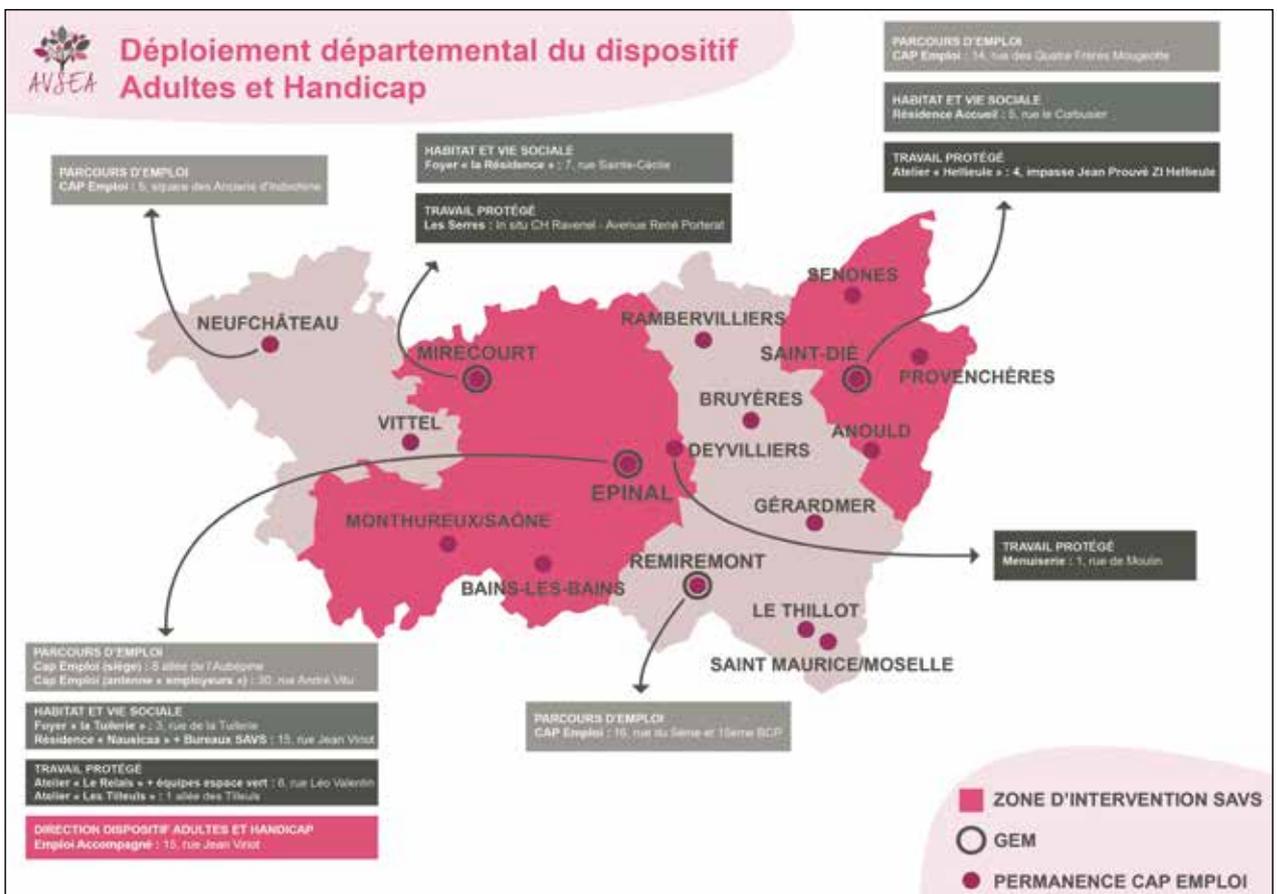
Conditions d'admission :

- Orientation CDAPH notifiant un accompagnement SAVS sur une durée de 6,12 et 18 mois.
- Pour les personnes handicapées âgées de 20 ans jusqu'à l'âge légal de la retraite, vivant :
 - > À domicile.
 - > En établissement médico-social avec un projet de sortie.

Agrément : 26 places

Equipe : 3 intervenantes sociales et 1 psychologue clinicienne

FINANCEUR : Conseil Départemental des Vosges



SAVS
 15, rue Jean Viot 88000 ÉPINAL
 Foyer la Tuilerie : Tél : 03 29 34 45 24
 Courriel : savs@avsea88.com



#DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP

Le Dispositif Adultes et Handicap accompagne et soutient la gestion et l'animation de 5 Groupes d'Entraide Mutuelle appelés GEM dans le cadre d'une convention de partenariat spécifique à chacune des deux Associations



L'ASSOCIATION « LES GÉMOIS VOSGIENS »

GEM Épinal :
35 chemin de Cendrillon
Tél : 03 29 38 47 95
Courriel : gem.epinal@avsea88.com

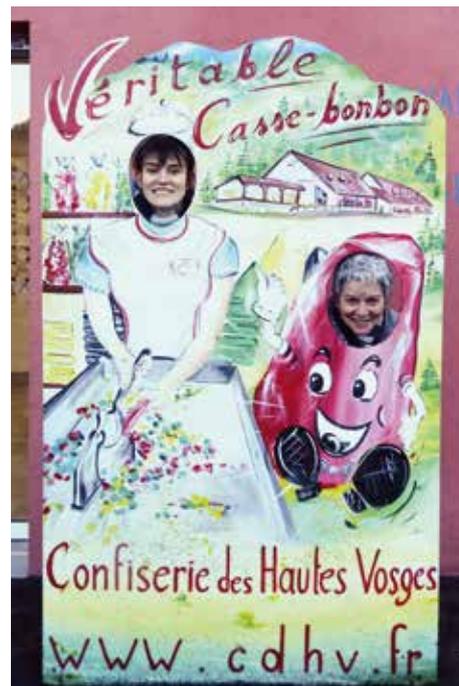
GEM Remiremont :
16, rue de Maucervelle
Tél : 03 29 22 07 79
Courriel : gem.remiremont@avsea88.com

GEM Saint-Dié :
68 rue d'Alsace
Tél : 03 29 52 92 79
Courriel : gem.saintdie@avsea88.com

GEM Mirecourt :
07, rue Charles Derise
Tél : 03 29 66 07 04
Courriel : gem.mirecourt@avsea88.com

Les Gémois Vosgiens, Association de Loi 1901, créée le 05 juillet 2013, est représentée par quatre co-présidents élus sur chacun des GEM. Quatre Groupes d'Entraide Mutuelle dédiés aux personnes en situation de handicap par la maladie psychique des Vosges sont regroupés au sein de cette Association que gère l'AVSEA :

Dans chaque GEM, un parrain ou une marraine, bénévole de l'UNAFAM 88, entretient des relations régulières et fait office de soutien. L'animation des 4 GEMS est assurée par une équipe de 3 animateurs (rices) coordinateurs(rices) et 4 animateurs (rices). Ils ont pour missions de : Favoriser des temps d'échanges, des activités et des rencontres susceptibles de créer du lien et de l'entraide mutuelle entre les adhérents.



GEM AUTISME VOSGES - RÊVE ATYPIQUE



Le GEM Autisme est une association de loi 1901, dont l'objectif est de favoriser des temps d'échanges, des activités et des rencontres susceptibles de créer du lien et de l'entraide mutuelle entre les adhérents :

- Lutter contre l'isolement et prévenir l'exclusion sociale,
- Contribuer à l'amélioration du bien-être des personnes en leur offrant un espace de stabilisation, d'apaisement et de sociabilisation,
- Faciliter le lien social tant à l'intérieur qu'à l'extérieur,
- Aider à l'insertion sociale, professionnelle et citoyenne.

Le GEM est un lieu d'accueil convivial où se déroulent des activités et des projets collectifs à l'initiative de ses adhérents. C'est un lieu où vous pouvez venir trouver des informations et être orienté dans vos démarches. *L'animation du GEM Autisme Vosges est confiée à une équipe constituée d'une coordinatrice-animatrice et d'une animatrice*

GEM Autisme :
1 allée des Aulnes - 88000 Épinal
Courriel : gem.autisme88@gmail.com
Tél fixe : 03 29 68 25 21
Tél portable : 06 37.42 71 96
Site internet : www.facebook.com/REVEAtypique/



#DISPOSITIF ENFANCE ET HANDICAP

DISPOSITIF ENFANCE ET HANDICAP

L'ÉQUIPE

Directrice du Dispositif par intérim : **Véronique VIRY**
Directeurs Adjoints du Dispositif : **Kévin COLIN et Frédéric SIARD**
Cheffe de service : **Christelle WAGSCHAL**
Chef de service : **recrutement en cours**
Administratrice référente du Dispositif : **Monique RINDERNECK**

IME JEAN POIROT

Missions : Créé en 1968, l'établissement accompagne des enfants en situation de handicap, n'ayant pas la possibilité de suivre une scolarisation en milieu ordinaire et pour lesquels des aménagements thérapeutiques éducatifs, rééducatifs et scolaires sont nécessaires. Chaque enfant dispose d'un projet personnalisé, adapté à ses compétences. L'objectif principal de l'institution est de permettre une évolution de l'enfant dans les apprentissages, dans son autonomie, notamment au niveau des de la vie quotidienne et de sa socialisation. À ce titre, des outils spécifiques sont proposés à l'enfant et à sa famille, tout au long de son parcours.

Ainsi, l'une des missions qualifiées d'essentielles au sein de l'IME est la participation de l'utilisateur au développement des habilités sociales. Pour ce faire, de nombreux espaces de parole sont institués, permettant ainsi à l'ensemble des usagers de vivre en harmonie avec leur environnement.

Les principaux objectifs de ces instances de parole visent à l'amélioration des aptitudes de l'utilisateur à résoudre des problèmes, à accroître des compétences sociales et cognitives, à améliorer les relations avec les pairs. Ces objectifs ont donc pour but l'acquisition des compétences aidant l'utilisateur à résoudre des conflits et à se remettre de ses émotions. Ce sont là des aptitudes fondamentales permettant à la personne accompagnée de construire l'estime de soi, de se sentir compétente et qui améliorent le bien-être social et affectif. Les éducateurs, les enseignants et la psychologue sont les animateurs de ces espaces de paroles. Ils ont pour mission de promouvoir et de soutenir le bien-être et l'épanouissement émotif de l'enfant. Ces temps sont identifiés de manière institutionnelle : chaque jeudi, l'ensemble des professionnels et des usagers se retrouve par groupes dans des espaces clairement identifiés. A cet endroit, chaque

usager peut évoquer une situation-problème et en faire part au groupe constitué. Il a la possibilité de s'exprimer selon ses capacités. Le professionnel met à sa disposition les moyens de communications adaptés à chacun (notamment support d'images, pictogrammes, bâton de parole). Dans ce lieu d'expression est enseignée aux usagers la possibilité d'adopter des comportements adaptés et de développer des relations positives avec leurs pairs. Dans ce cadre de débat de conflictualité, des règles sont édictées par les professionnels référents et garants de cette instance de parole.

C'est, en effet, lors de ces échanges que les professionnels invitent les usagers à développer leur résilience, à nommer les situations conflictuelles qu'ils vivent pour y apporter des solutions satisfaisantes pour eux. L'idée, à terme, est que l'utilisateur puisse ainsi croire en ses capacités à résoudre des situations complexes et, par le fait même, construire son identité personnelle de citoyen, tout en augmentant son sentiment de sécurité.

Moyens : Une équipe pluridisciplinaire éducative, pédagogique, thérapeutique.

Public : 40 enfants de 6 à 16 ans :

- Internat : 24 enfants en situation de handicap cognitif et 6 enfants autistes.
- Semi-internat : 10 enfants en situation de handicap cognitif.

Le parcours scolaire de ces enfants est possible à l'interne (3 classes) et en délocalisé (classe intégrée au collège de BAINS LES BAINS).

Orientation : MDPH (CDA) sur notification.

Financeur : Agence Régionale de Santé.

Partenaires : Familles, services sociaux, CAMSP, ESMS, enseignants référents, écoles, collèges, CMP.



IME JEAN POIROT

2 grande rue
88240 FONTENOY-LE-CHÂTEAU
Tél. 03 29 66 66 29
Courriel : ime@avsea88.com



SERVICE DE SOINS SPÉCIALISÉS À DOMICILE (SESSAD)

Missions : Le service, créé en 2005, a pour vocation d'intervenir sur tous les lieux de vie de l'enfant accueilli, autant que nécessaire, en impliquant tous les acteurs gravitant autour de lui. Les professionnels se déplacent pour mettre en place des adaptations nécessaires, qui permettront à l'enfant d'être maintenu en milieu ordinaire. Les interventions en fonction des besoins, se situent sur le champ éducatif, rééducatif et thérapeutique.

Public : 27 places pour enfants de 0 à 20 ans, dont :

- 21 places pour handicap cognitif,
- 6 places pour troubles autistiques.

Orientation : MDPH (CDA) sur notification.

Financier : Agence Régionale de Santé.

Partenaires : Familles, services sociaux, CAMSP, ESMS, enseignants référents, écoles, collèges, CMP.

SESSAD
19 rue du Coteau
88000 DOGNEVILLE
Tél. 03 29 66 66 29
Courriel : sessad@avsea88.com

Moyens : Une équipe pluridisciplinaire éducative, pédagogique, thérapeutique.

LES ÉPILOBES

Missions : L'établissement ouvert en 2005, est rattaché à l'IME « Jean POIROT ». Il accueille des jeunes autistes pour lesquels il est essentiel de poursuivre le développement des capacités mobilisables.

Notre objectif est de travailler sur le développement de la communication et de l'autonomie du jeune, afin de préparer, en collaboration avec la famille, son entrée dans le monde adulte.

Public :

- 6 adolescents 14-20 ans porteurs de syndromes autistiques accueillis en internat.
- 2 places d'accueil temporaire sur 90 jours.

Orientation : MDPH (CDA) sur notification.

Financier : Agence Régionale de Santé.

Partenaires : Familles, services sociaux, ESMS, CMP.

LES ÉPILOBES
2-3 rue Pierre Simonet
88000 CHANTRAINE
Tél. 03 29 33 18 45
Courriel : epilobes@avsea88.com

Moyens : Une équipe pluridisciplinaire éducative, pédagogique, thérapeutique.



#DISPOSITIF ENFANCE ET HANDICAP

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT MATERNELLES POUR ENFANTS AUTISTES (UEMA)

Missions : Ces unités permettent l'accueil d'enfants, de 3 à 6 ans, diagnostiqués ou présentant des traits autistiques, pour lesquels ces troubles ne permettent pas une scolarisation en milieu ordinaire (troubles du comportement, non accès à la propreté, non accès au langage). L'objectif est de mettre en place les outils et approches nécessaires à l'évolution de l'enfant, afin de lui permettre de retrouver, si possible, une scolarisation en milieu ordinaire. Un volet également de guidance parentale est développé, pour accompagner les familles dans la mise en place de ces adaptations et apporter une meilleure compréhension des troubles de leurs enfants.

L'implantation de l'unité au sein d'une école maternelle, permet de travailler au quotidien, les attendus de celle-ci, ainsi que la construction de l'enfant dans son statut d'élève.

Moyens : Une équipe pluridisciplinaire éducative, pédagogique, thérapeutique.

Public : 7 enfants de 3 à 6 ans présentant des traits autistiques. La capacité d'accueil est de 7 enfants à EPINAL et de 7 enfants à SAINT DIE

Orientation : MDPH sur notification.

Financier : Agence Régionale de Santé.

Partenaires : Familles, services sociaux, CAMPS, ESMS, enseignants référents, écoles, collèges, CMP, mairie.

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE POUR ENFANTS AUTISTES (UEEA)

Missions : Créée en septembre 2020, cette unité permet l'accueil d'enfants, de 6 à 11 ans, diagnostiqués ou présentant des traits autistiques n'ayant pas acquis suffisamment d'autonomie, de langage et/ou qui présentent à un moment de leurs parcours des difficultés substantielles dans leurs relations sociales, de communication, de comportement et de centre d'intérêt. Il s'agit notamment d'enfants pour lesquels l'accompagnement par une ULIS ou une aide humaine est insuffisant. L'UEEA a pour objet principal de mettre en place pour les enfants de 6 à 11 ans avec TSA, un cadre spécifique et sécurisant permettant de soutenir leur réussite scolaire et éducative.

pédagogiques. L'objectif est la scolarisation des enfants autistes en classe de référence, au plus près de leur classe d'âge, en fonction de leurs besoins spécifiques. Un volet également de guidance parentale est développé, pour accompagner les familles dans la mise en place d'information, de conseil, et de soutien aux parents. L'implantation de l'UEEA au sein de l'école Paul-Emile Victor à Epinal garantit une scolarisation de qualité dans un environnement inclusif.

Moyens : Une équipe pluridisciplinaire pédagogique, éducative, thérapeutique.

Orientation : MDPH sur notification.

Financier : Agence Régionale de Santé.

Partenaires : Education Nationale, Mairie, Familles, Département, Services Sociaux, CAMPS, ESMS, CMP, Médecin Scolaire, Paramédicaux.

UEMA ET UEEA (création 2014)

Hébergée par :

Ecole Paul Emile Victor
498 rue de NANCY, 88000 EPINAL
Tél. 03 29 66 66 29
Courriel : ime@avsea88.com

UEMA SAINT-DIÉ (création 2022)

Hébergée par :

Ecole Ferdinand BRUNOT
58 rue d'Hellieule ,88100 SAINT DIE
DES VOSGES
Tél. 03 29 66 66 29
Courriel : ime@avsea88

#DISPOSITIF ADDICTOLOGIE LA CROISÉE

DISPOSITIF ADDICTOLOGIE LA CROISÉE

L'ÉQUIPE

Directrice du Dispositif : **Sandra L'HÔTE**
 Chef de service du Dispositif : **Arnaud MERLIER**
 Administrateur référent du Dispositif : **Daniel MOINE**



L'ÉQUIPE

Directrice du Dispositif : **Sandra L'HÔTE**
 Chef de service du Dispositif : **Arnaud MERLIER**
 Administrateur référent du Dispositif : **Daniel MOINE**

La Croisée se compose de 3 services articulés autour de la prévention, du soin et de la réduction des risques.

Equipe : Assistante sociale, éducateurs, infirmiers, médecins généralistes, addictologue, psychiatres, pôle administratif, psychologues.

Financeurs : ONDAM/organisme de tutelle: Agence Régionale de Santé.

Siège du Dispositif LA CROISÉE

33 rue Thiers
 88000 ÉPINAL
 Tél. 03 29 35 62 02
 Fax : 03 29 82 54 09
 Email : lacroisee@avsea88.com

Antennes SÉPIA ÉPINAL :

Impasse du Belvédère
 Tél. 03 29 39 25 38
 Margaux: 06 07 84 85 13
 Lucile: 06 78 99 92 82
 Yohann: 07 85 06 78 08

REMIREMONT :

74 boulevard Thiers
 Tél. 03 29 39 25 38

ST-DIÉ-DES-VOSGES :

3 rue des Fusillés
 Tél. 03 29 33 25 38

Email : lacroisee.prevention@avsea88.com

SERVICE D'ÉDUCATION, DE PRÉVENTION ET D'INFORMATION EN ADDICTOLOGIE (SÉPIA)

Le service développe, à l'échelle du département, des actions de sensibilisation, de prévention et de formation à destination des adolescents, jeunes majeurs, adultes, parents, professionnels...

Champs d'intervention : Education Nationale, secteur socio-éducatif, milieu judiciaire, festif et étudiant, secteur insertion professionnelle, secteur entreprise...

Consultations Jeunes Consommateurs :

Service d'accompagnement pour les jeunes consommateurs.

Service de Soutien à l'Entourage



CENTRE DE SOINS, D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PRÉVENTION EN ADDICTOLOGIE (CSAPA)



Anonyme et gratuit, le CSAPA s'adresse à toute personne, usager occasionnel et/ou présentant des conduites addictives, parents et entourage.

L'accueil :

Trois lieux sur le département permettent une écoute, un soutien éducatif, psychologique et social, un accompagnement vers une démarche de soin.

Le soin : Traitement de substitution

Le Dispositif Hébergement : En appartement thérapeutique

Interventions en milieu carcéral : CSAPA réfèrent à la Maison d'arrêt d'Epinal

Réseau Micro-Structure : Interventions au sein de cabinets médicaux

Groupe de parole parents

CENTRE D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT À LA RÉDUCTION DES RISQUES POUR USAGERS DE DROGUE (CAARUD)



L'équipe assure son activité sur tout le département en allant à la rencontre de consommateurs de tous produits psychoactifs afin d'entrer en relation avec ce public en voie de marginalisation. L'activité se réalise en partenariat conventionné avec les structures sociales : Accueil Ecoute, CCAS, CHRS, MSVS, Jeunesse et Cultures ainsi qu'avec les pharmacies et les médecins dans le cadre du programme d'échange de seringues.

Présence sur le département :

Espace public, rue, squat, domicile, milieu festif (free party, festivals), structure d'accueil et d'hébergement.

Antennes CSAPA :

ÉPINAL :

33 rue Thiers

Tél. 03 29 35 62 02

REMIREMONT :

74 boulevard Thiers

Tél. 03 72 60 26 72

ST-DIÉ-DES-VOSGES :

3 rue des Fusillés

Tél. 03 29 56 89 98

Email : lacroisee@avsea88.com

Antennes CAARUD :

ÉPINAL :

32 rue des Etats-Unis

Tél. 06 31 70 72 17

Tél. 07 88 92 72 69

ST-DIÉ-DES-VOSGES :

3 rue des Fusillés

Tél. 06 73 40 73 61

Tél. 07 85 06 24 86

Email : lacroisee.caarud@avsea88.com



GLOSSAIRE

2SA	Service Solidarité Active	CVS	Conseil de la Vie Sociale	PAEP	Point d'Accueil et d'Ecoute Parents
AAH	Allocation Adulte Handicapé	DALC	Dispositif Addictologie La Croisée	PCB	Point Conseil Budget
AGEFIPH	Association pour la Gestion du Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées	DAPJ	Dispositif d'Accompagnement et de Protection Juridique	PCH	Prestation de Compensation du Handicap
AMP	Aide Médico-Psychologique	DDETSPP	Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations (ex DDCSPP et ex UD DIRECCTE)	PES	Programme d'Echange de Seringues
ANDP	Association Nationale des Délégués et Personnels des Services Mandataires de la Protection Juridique des Majeurs	DIPEC	Document Individuel de Prise en Charge	PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse
ARACT	Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail	DIRECCTE	Direction Régionale de l'Entreprise, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi, Unité territoriale ((aujourd'hui DRETS))	RDR	Réduction des Risques
ARS	Agence Régionale de Santé	DRETS	Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (Ex DIRECCTE)	RPS	Réduction de Peine Supplémentaire
CA	Conseil d'Administration	DUI	Dossier Informatisé de l'Usager	RSA	Revenu de Solidarité Active
CAARUD	Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues	ESAT	Établissement et Service d'Aide par le Travail	SAJ	Service d'Activités de Jour
CAMSP	Centre d'Action Médico-Sociale Précoce	ESMS	Établissements et Services Médico Sociaux	SDPF	Service de Délégués aux Prestations Familiales
CATTP	Centre d'Activité Thérapeutique à temps partiel	FALC	Facile À Lire et à Comprendre	SEPIA	Service d'Education, de Prévention et d'Information en Addictologie
CCAA	Centre de Cure Ambulatoire en Alcoologie	FIPHPF	Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique	SERAFIN	Services et Établissements/Réformes pour une Adéquation des Financements au Parcours PH
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale	FNAT	Fédération Médico-Sociale Fédération Nationale des Associations Tutélaires	SESSAD	Service de Soins Spécialisés à Domicile
CDAPH	Comité Départemental Personnes Handicapées	GCS-GSM	Groupement Coopération Sanitaire et Santé Mentale	SEV	Service Éducatif Vosgien
CEDV	Centre Éducatif pour Déficients Visuels	GEM	Groupe d'entraide Mutuelle	SMPM	Service Mandataire à la Protection des Majeurs
CER	Centre Éducatif Renforcé	HETAGE	Hébergement Thérapeutique en Addictologie dans le Grand Est	SPIP	Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
CESF	Conseillère en Économie Sociale et Familiale	IERD	Intervention Educative Renforcée à Domicile	SSE	Service de Soutiens à l'Entourage
CHRS	Centre d'Hébergement et de Réadaptation Sociale	IME	Institut Médico Educatif	TSO	Traitement de Substitution aux Opiacés
CJC	Consultation Jeunes Consommateurs	IS3G	Institut Systémique de 3 ^e Génération	UEMA	Unité d'Enseignement Maternelle pour les Enfants Autistes
CLAJ	Comité pour le Logement Autonome des Jeunes	LAI	Lieux d'Accueil Individuel	UEEA	Unité d'Enseignement Élémentaire pour les Enfants Autistes
CLER	Centre Lorrain d'Evaluation et de Réadaptation	MADAPH	Mission d'Appui et de Développement de l'Alternance pour les Personne Handicapées	ULIS	Unité Locale d'Intégration Scolaire
CLIC	Comité Local d'information et de Coordination	MDAJA	Maison des Ados et Jeunes Adultes	UNAFAM	Union Nationale des Amis et Familles de Malades psychiques
CLIS	Classe d'intégration scolaire	MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées	UPI	Unité Pédagogique d'Intégration
CMP	Centre Médico-Psychologique	MILDT	Mission Interministérielle de Lutte contre la Drogue et la Toxicomanie		
CNAPE	Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfant	MJAGBF	Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial		
CNSA	Caisse Nationale de Solidarité Active	MSVS	Maison de la Solidarité et de la Vie Sociale		
CORAPE	Commission Régionale des Associations de Protection de l'Enfant	OPS	Organisme de Placement Spécialisé		
CSAPA	Centre Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie				
CSAT	Contrat de Soutien et d'Aide par le Travail				
CTR	Communauté Thérapeutique Résidentielle				



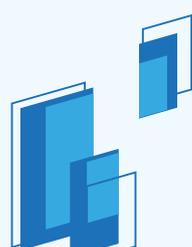
Process Energy
Pilotage, optimisation
et maintenance de vos Energies

64 boulevard Kelsch
88400 GERARDMER

Tél : 03 29 60 32 48
Fax : 03 29 60 10 33

info@process-energy.fr
www.process-energy.fr

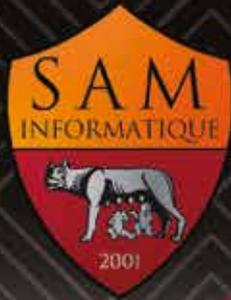
Régulation - Supervision - Suivi énergétique - Mise au point - Maintenance



VOSGES PLÂTRERIE

**PLÂTRERIE - ISOLATION THERMIQUE
ET ACOUSTIQUE - FAUX PLAFONDS**

11 rue de la voirre, 88000 Epinal
Tél 03 29 38 00 35 - Port. 06 50 65 37 76
vosges-platrerie@orange.fr



LA SYNERGIE DES TROIS DOMAINES

3



À PARTIR DE
19,90 €
/MOIS

NOUVEAU

**UNE SOLUTION
COMPLÈTE
EN ALARME ET
TÉLÉSURVEILLANCE
POUR LES
PARTICULIERS**

SÉCURITÉ

UNE ÉQUIPE DÉDIÉE
À LA SÉCURISATION
DE VOS BIENS



Contrôle d'accès
et automatisme



Vidéo protection



Détection incendie



Alarme anti-intrusion



Travailleur isolé



Geolocalisation

CLOUD

DANS NOTRE
DATACENTER
VOSGIEN



Partagez des
espaces de travail



Compatibilité



Sauvegarde
et sécurité



Partagez vos données



Travaillez de
n'importe où



Serveur de fichiers

TÉLÉCOM

COMMUNIQUEZ EN
TOUTE SIMPLICITÉ



Connecter



Communiquer



Héberger



Matériels

INFORMATIQUE

DU MATÉRIEL AUX
SOLUTIONS
D'HÉBERGEMENT



Audit et conseil



Vente et location



Solutions d'impression
Écologique



Maintenance
et infogérance



Architecture
et réseau

NOS AGENCES
SIÈGE NEUFCHATEAU
GRAND EST
FRANCHE-COMTÉ
RHÔNE-ALPES
CHAMPAGNE-ARDENNES
LUXEMBOURG

SÉRIEUX
PROFESSIONNALISME
QUALITÉ
RÉACTIVITÉ



03 29 94 72 90

WWW.SAMINFORMATIQUE.COM



LORRAINE SERVICES PROPRETE

Votre partenaire
pour l'entretien et le
nettoyage de vos locaux

La Satisfaction Permanente !



Entretien de bureaux
Entretien de sites
Industriels



Entretien de surfaces
vitrées
(perche, nacelles)



Remise en état de fin
de chantier,
après sinistres



Petits travaux,
Espaces verts



Cristallisation
de sols béton



Entretien de
bases vie



Désinfection virucide,
décontamination
de locaux



**Spécialiste dans l'entretien et le
nettoyage de toutes surfaces sur
l'ensemble du Grand-Est**

(Tertiaire - Grande distribution - Agroali-
mentaire - Hôtellerie - Défense - Industrie -
Collectivités - etc.)



Agence GRAND-EST

7 rue de l'ancienne école - 88600 BROUVELIEURES



CONTACT

03.29.51.59.24



www.lsp-lorraine.com



contact@lsp-lorraine.fr



LE MONDE DU BUREAU

FOURNITURES, BUREAUTIQUE, MOBILIER, IMPRIMERIE

FIDUCIAL Office Solutions commercialise des fournitures de bureau, du mobilier et de l'imprimerie. Les meilleures solutions dans les meilleurs délais pour le monde du bureau !

FIDUCIAL Office Solutions

Agence de Nancy - 7 allée de St Cloud -
BP 40096 - 54 601 Villers les Nancy Cedex
Tél : 03 83 38 88 88 - fos.nancy@fiducial.net



NICOLAS VIRION

contact@serrurerie-service.fr



88270 DAMAS ET BETTEGNEY

03 29 36 64 62

menuiserie.houillon@orange.fr

Plomberie • Sanitaire
Chauffage • Aérothermie • Solaire

SARL THEISEN Eric



219 chemin des grandes Hyères
88100 SAINTE MARGUERITE

☎ : 03 29 58 33 11

📠 : 03 29 58 34 64

📍 : 06 87 80 51 65

E-Mail : eric.theisen@hotmail.com

Julien PETOT

**Electricité générale
& industrielle**

**Dépannage
Neuf & Rénovation**

94, route de Madonne
88270 MADONNE & LAMEREY

Tél. 03 29 34 07 59

Mobile 06 70 37 80 89

e-mail : julien.petot@orange.fr

**CREDIT
COOPERATIF**

UNE AUTRE BANQUE EST POSSIBLE



Maître d'oeuvre

5, rue de la Boissellerie
88000 EPINAL
03 29 31 91 58
julienhaaseur@orange.fr

Etude et réalisation de vos projets

maison individuelle . extension
aménagement intérieur
rénovation . restructuration



DISTRI-BOISSONS

"Le partenaire régional de vos pauses détentes depuis 1981"

6 Rue Jean Jaurès 88150 IGNEY
Tél : 03 39 39 16 19 - Fax : 03 29 31 51 31
www.distri-boissons.fr



EXCO
Nexiom

Fertilisateurs d'entreprises
Audit - Expertise-comptable - Conseil

36 rue Louis Meyer - 88190 Golbey
Tél. 03 29 82 43 00

IN-FINE AMÉNAGEMENT

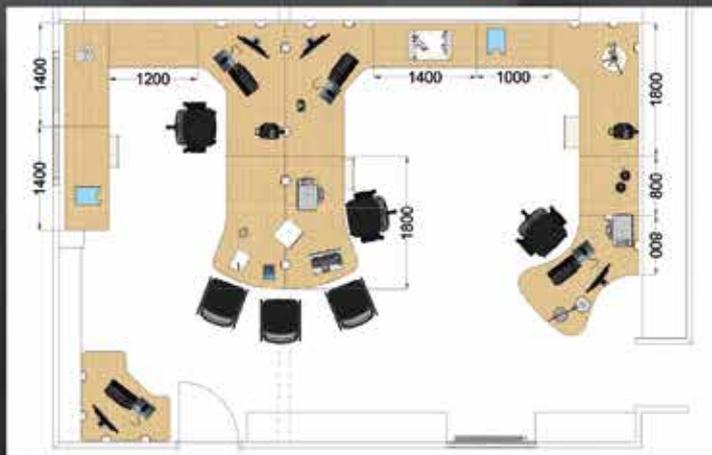
Dessine - moi l'Espace de Travail idéal

*Lilian
Hazemann*

03 29 67 72 65

contact@infineamenagement.com

ÉTUDE DE PROJET
RÉALISATION DE PLAN 2D ET 3D



Mobilier de bureau : standard, sur-mesure,
de collectivité, scolaire ou industriel

Bibliothèque - rangement et banque d'accueil
solutions acoustiques - ergonomie du poste de travail
mobilier et siège d'atelier pour ESAT





NOUVELLE CITROËN C4
100% ÉLECTRIC, ESSENCE OU DIESEL

INSPIRED BY YOU

ANOTIN REMIREMONT S.A.S
LES BRUYERES ROUTE DE MULHOUSE
BP 0117 - 88204 REMIREMONT CEDEX - 03 29 23 29 45

ELIOR, RESTAURATEUR DE RÉFÉRENCE

EN FRANCE, CHAQUE JOUR, NOS 24 200 COLLABORATEURS SERVENT
1,4 MILLION DE CONVIVES DANS 9 700 RESTAURANTS.



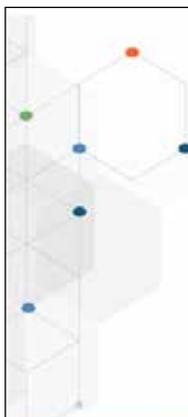
elior.fr

ELRES

IME Jean Poirot

2 Grande Rue - 88240 - FONTENDY LE CHATEAU

elior 
L'appétit du mieux



SODEL
ELECTRICITE

Courants forts & Courants faibles

Automatisme
Informatique Industrielle

sodel.net contact@sodel.net

Acmb construit MA maison...
selon vos exigences...
ossature bois épaisse | basse énergie



26 rue de l'évang l'Abbe
88480 GRANDVILLERS
Tél. 03 29 65 93 46
contact@acmb88.com

Votre spécialiste
Ossature bois
30 ans d'expérience
à votre service



ODILE
EXTINCTEURS

7C Avenue Charles de Gaulle
88480 ETIVAL CLAIREFONTAINE
03.29.58.32.64



CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE
BARDAGE - CONSTRUCTION BOIS

Claude LEVIEUX
et fils

88270 DAMAS & BETTEGNEY
Tél. 03 29 36 51 51

**MAIF, l'assurance de ceux
qui font vivre le monde associatif.**
Une relation de confiance
entre vous et nous.
Rejoignez-nous !
www.maif.fr/associations

MAIF, proche de chez vous :
> Épinal : 03 29 69 11 30
> facebook/MAIFenVosges



MAIF - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables - CS 90000 - 79038 Niort cedex 9.
Entreprise régie par le Code des assurances.

BATIMENT SERVICE



CHARPENTE METALLIQUE
COUVERTURE - BARDAGE
ZONE INOVA 3000 - THAON-LES-VOSGES
bat.service@batiment-service.fr - 03 29 39 62 10



**MAÇONNERIE
GÉNÉRALE**

140 route de Madonne
88270 Madonne et Lamerey
Tél : 06.27.42.27.05
mail : celobat@orange.fr

» ÊTRE PLUS PROCHE POUR MIEUX VOUS PROTÉGER

ENCORE UNE PREUVE
DU POUVOIR DU COLLECTIF.

PREUVE
18



Rendez-vous dans votre agence
35 bis, rue d'Épinal à Golbey
Ou contactez-nous au **0 980 980 880** appel non surtaxé



**Harmonie
mutuelle**

GRUPE **vyv**

AVANÇONS *collectif*



APPEL À COTISATIONS 2022 !

CCP A.V.S.E.A. Adhérents : 404054S NANCY

**Cette année encore la cotisation 2022 est fixée à 10 euros minimum.
Ce versement ouvre droit à une réduction d'impôts égale à 60 % de la somme versée.
En retour, un reçu fiscal vous sera adressé.**

Nom : Prénom :

Adresse rue :

Code postal : Ville :

Email : Montant de la cotisation versée : Mode de règlement :

Nous vous remercions de votre fidélité

www.avsea88.com